

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



OCTAVE CRÉMAZIE.

La conférence donnée dernièrement par M. Fréchette sur les poètes canadiens a tellement intéressé le public, que nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en donnant une courte biographie de Messieurs Crémazie et Lemay que M. Fréchette, avec une modestie qui lui fait honneur, a proclamés les deux plus grands poètes que le Canada ait produits. Nous commençons aujourd'hui par Crémazie dont le portrait, fort rare dans le pays, se trouve sur la page 176. Cette vignette a été copiée sur un daguerrétype qui date de 1852.

C'est à Québec, — la ville qui, par le nombre de ses poètes, de ses historiens et de ses écrivains en tous genres, est en train de mériter le titre de l'Athènes du Canada, — dans une maison de la rue St. Jean, depuis longtemps démolie, que naquit le prince de nos poètes, le 16 avril 1827. Son père, l'un des marchands les plus considérés de son temps, avait déjà deux fils. Jacques, l'aîné, juriconsulte distingué, fut pendant longtemps professeur de droit civil à l'Université Laval, et est mort l'année dernière, juge de la Cour de Recorder. Le second, Joseph Cyrille, est encore l'un des principaux libraires de la capitale.

L'enfance du poète ne se distingua guère de celle des autres marmots de l'époque. C'était tout prosaïquement, suivant l'expression de celui dont nous tenons ces détails biographiques, "un bon enfant, doux, soumis et obéissant." Il avait pour compagnon intime M. l'abbé Ovide Brunet, l'éminent professeur de botanique à l'Université Laval, et pendant longtemps on eut cru destiné à la prêtrise, tant sa piété était vive et tant ses goûts semblaient l'attirer vers tout ce qui touchait de loin ou de près à l'état ecclésiastique. Les deux bambins s'étaient construits un petit autel; les mamans avaient fourni surplis, étoles et chasubles, on s'était procuré des vases sacrés en miniature, des burettes en étain, un encensoir au fil de laiton; enfin rien à la petite chapelle ne manquait. L'un disait la messe; l'autre remplissait l'office de servant, de chantre ou de prédicateur. A la communion chacun se régala d'une pastille en *pepe miel*. Il est probable que c'était là le moment le plus intéressant de la cérémonie, le moment où la piété de nos deux futurs lévites brillait dans son plus vif éclat.

Le temps amena d'autres amours. Devenu écolier au séminaire de Québec, le jeune Octave se sentit pris de goûts un peu plus profanes. Un jour, il se procura une pièce de trente sous, et, — ce qui lui fut assez facile vu qu'il était externe, — il courut au théâtre. Il en revint la tête en ébullition. Il ne rêvait plus que drames, comédies et vaudevilles. Il n'avait plus qu'un rêve, celui d'aller vivre un jour au milieu de ce monde brillant qu'il avait vu s'étaler au feu de la rampe. Le théâtre, cette première passion de tous les poètes, s'était emparé de lui.

De suite, il organisa une petite troupe de comédiens en herbe, dont l'ami Brunet était comme de raison l'un des principaux personnages; et, comme il n'avait sous la main que des tragédies de Racine et de Corneille, trop compliquées pour des Talmas de douze ans, le futur auteur du *Drapeau de Carillon*, qui ne doutait de rien, laissa dormir le *De Viris Illustribus* et se fit dramaturge. Toujours aidé du futur professeur de botanique, il composait de petites pièces de comédie qu'il entremêlait de couplets, et chaque mois, nos jeunes artistes dramatiques donnaient une grande représentation à laquelle chaque externe pouvait assister moyennant deux sous. Il fallait voir les prodiges d'économie exécutés par quelques-uns d'entre-eux, pour réaliser cette somme, et se donner le luxe d'une loge chez M. Crémazie, père, dont le salon se transformait pour la circonstance en salle de théâtre! Le jeune Octave était l'âme de tout, même de l'orchestre dont il faisait les frais avec un méchant

accordéon que l'ami Brunet accompagnait sur un tambour de basque.

Il est probable que cette passion de notre héros ne faisait pas les affaires de ses professeurs, car, suivant M. Fréchette, "il ne remporta jamais que deux prix: un prix de version latine qu'il prisait fort, et un prix de mémoire qu'il appelait lui-même son prix de paresse."

Vers la fin de ses études, il fut employé comme commis par l'abbé Holmes qui tenait alors une petite librairie pour les élèves du séminaire, dans le séminaire même. Ce fut cette circonstance qui décida de sa vocation.

Mais laissons parler M. Fréchette:

"A dix-sept ans, ses études terminées, il se fit libraire, et s'enfonça jusqu'au cou dans la littérature. Il devint ce que les Anglais appellent dans leur langage figuré, un véritable *book-worm*.

"Il n'avait pas volé son prix de mémoire, car lorsque je fis sa connaissance, en 1859, il savait tout par cœur, depuis les tragédies de Sophocle jusqu'aux *Odes funambulesques* de Théodore de Banville, depuis les poèmes indiens de Kalidasa jusqu'aux vieux lambeaux de poésie scandinave. Celui qui l'aurait alors aperçu derrière un comptoir de la rue de la Fabrique, les lunettes sur le nez, — car il était très-myope, — le crâne déjà chauve, la barbe hérissée, les coudes appuyés sur une pile de vieux bouquins poudreux, le regard perdu parmi les mille articles de fantaisie suspendus au plafond de son magasin, se serait dit: Voilà un être plus original que beau, mais à coup sûr, il ne se serait jamais cru devant celui dont les belles inspirations avaient déjà eu tant de retentissement dans le pays, et dont le talent devait ouvrir la marche à toute cette pléiade de jeunes poètes et de littérateurs enthousiastes qui, deux ans plus tard, donnèrent aux lettres canadiennes cette impulsion qui ne s'est jamais ralentie depuis.

"Les premiers essais de Crémazie ne furent pas heureux. Ce fut à l'occasion de leur publication que le spirituel M. Aubin, qui rédigeait alors un petit journal humoristique appelé le *Fantasque*, lâcha ce mot qui fit fortune: *C'est de la prose où les vers se sont mis!*

"Mais le poète ne se découragea pas, et prit bientôt sa revanche d'une manière éclatante.

"Ce fut la guerre de Crimée qui lui inspira les premiers chants où son génie se révéla. De temps à autres, les nobles bulletins qui nous arrivaient d'outre-mer, réveillaient son enthousiasme. Tous ces bruits lointains de combats et de gloire le remuaient profondément. Dès l'aube, on le voyait souvent, seul, pensif, appuyé sur la balustrade de la terrasse Durham, la tête enfoncée dans un *sombbrero* à larges bords, le regard vaguement tourné vers le golfe, l'âme plongée dans des rêveries sans fin.

"Alors, — il me l'a dit lui-même, — il assistait par imagination, à toutes les phases de cette brillante épopée qui se déroulait sous les murs de Sébastopol. Il regardait passer, au milieu d'une auréole lumineuse, les éblouissantes cavalcades des états-majors, les drapeaux déchirés et poudreux, les bataillons hérissés de baïonnettes se ruant dans la fumée et la mitraille.

"Il entendait la fuillade, le canon, les fanfares du clairon, les mille hurlements de la mêlée, auxquels se mêlaient, par intervalles, les cris de *Vive l'Empereur!* Trompé par le prestige du nom, il croyait voir défiler devant ses yeux les vieilles phalanges de Marengo, d'Arcole et d'Austerlitz, au-dessus desquelles lui apparaissait dans un tourbillon de gloire, la grande figure pensive de Napoléon! Alors le poète grandissait, grandissait! D'immenses horizons s'ouvraient devant son génie. Il rentrait chez lui, et sous sa plume jaillissaient ces strophes puissantes, ces éclatantes métaphores, ces vers ma-

giques qui frappèrent si vivement les jeunes imaginations de l'époque.

"Crémazie aimait la France avec idolâtrie, et ce fut le patriotisme qui le sacra poète.

"De ce moment, ses brillantes effusions se succédèrent rapidement, et ceux qui avaient si vertement critiqué ses premiers essais, furent les premiers à s'incliner devant les magnifiques bijoux dont il enrichissait notre écriin littéraire. Crémazie chantait notre passé, réveillait nos glorieux souvenirs, couvrait de fleurs la tombe de nos pères dont il célébrait les immortels faits-d'armes. Il nous conduisait pour ainsi dire par la main à travers ce qu'il appelait, dans son langage superbe,

Tout ce monde de gloire où vivait nos Aïeux!

"Nous suivions avec lui les premiers pionniers canadiens s'enfonçant dans l'épaisseur de forêts vierges, plantant la croix au milieu des peuplades barbares, et faisant resplendir le drapeau de la civilisation aux yeux étonnés de l'enfant des déserts!

"Avec quelle vigueur de pinceau il nous peignait les luttes héroïques de nos ancêtres! Avec quelles poignantes expressions il nous racontait les navrantes péripéties de notre histoire! Avec quelle sublime indignation il cinglait de son vers vengeur la figure du lâche Bourbon qui nous vendit!"

"Ceux qui étaient alors en âge de goûter les beautés littéraires, dit l'abbé Casgrain, peuvent redire encore tout ce qu'il y avait de charme dans la voix de ce barde canadien, debout sur le rocher de Québec, et chantant avec des accents, tantôt sonores et vibrants comme le clairon des batailles, tantôt plaintifs et mêlés de larmes comme la harpe d'Israël en exil, les bonheurs et les gémissements de la patrie. Chacun de nous alors soupirait après le jour où il pourrait mêler sa voix à celle du chantre canadien, et rêvait avec toute l'ardeur juvénile, quelque long poème destinée pour le moins à l'immortalité. Que de vers éclorent dans ces heures d'ivresse, ont repris tout penauds le chemin de la solitude où ils étaient nés!"

Mais laissons de nouveau la parole à M. Fréchette:

"Crémazie, dit-il, fut le père de la génération littéraire actuelle. Il fut aussi l'ami de tous les jeunes écrivains. Nous l'admirions et nous l'aimions. Oui, nous l'aimions; et malgré la triste catastrophe qui a si brusquement terminé sa carrière en le jetant pour toujours loin de son pays natal qu'il aimait tant, il n'est pas un seul de ses amis d'alors qui ne lui pardonne sa faute au fond du cœur, et qui, après onze ans d'absence, ne le regrette encore.

"Le défaut de Crémazie était la négligence. Il ne travaillait pas assez son sujet. De là, des faiblesses, des répétitions, une certaine monotonie dans la forme, une trop grande propension à tourner dans le même cercle d'idées. Mais quelles images! quelle ampleur de style, quels coups d'ailes magnifiques! On respire, en le lisant, je ne sais quel parfum de sauvage grandeur. Tantôt sa strophe roule comme un bruit pesant d'artillerie; tantôt elle éclate comme une fanfare de cuivre. Parfois elle gronde comme le vent d'hiver dans les forêts du Nord, et parfois on croirait entendre les accords majestueux de l'orgue soufflant sous les piliers des vieilles cathédrales. Il y a des pages qui à elles seules suffiraient pour faire la réputation d'un poète!"

Crémazie aimait à badiner. Il était aussi fort sarcastique. Il aimait à fronder les hommes et les choses. Les élégants, surtout qui circulaient devant sa vitrine, avaient le don d'aiguiser sa verve caustique et railleuse. Pas un ridicule ne trouvait grâce devant lui. Il disait en parlant d'un poète de son temps: "X... s'agit et la rime le mène!"

Les principaux ouvrages de Crémazie sont, *Le Drapeau de Carillon*, un splendide poème dont la musique de Sabatier a popu-

lariés quelques stances ; *Le Vieux Soldat Canadien* ; son ode à l'occasion du centième anniversaire de l'arrivée de Mgr. Laval au Canada ; *Un soldat de l'Empire* ; sa pièce à la mémoire de M. de Fenouillet ; une légende indienne et un poème sur la mer, qui n'ont jamais été publiés ; et enfin sa *Promenade de trois morts* dont nous n'avons jamais eu que la première partie.

Mais son chef-d'œuvre est sans contredit son ode, intitulée *Les Morts*. M. l'abbé Casgrain a eu l'heureuse idée de mettre un jour cette pièce en regard d'une ode de Lamartine sur le même sujet, pour montrer qu'une fois au moins, un poète de notre pays avait lutté avec avantage contre l'un des grands-prêtres de la poésie en France. En effet, qu'on lise l'harmonie de Lamartine ayant pour titre *Pensée des Morts*, et qu'on lui compare la pièce de Crémazie, et tout le monde conviendra avec l'abbé Casgrain, que la palme de cette joute littéraire appartient au poète canadien.

Crémazie a quitté le pays, le 12 novembre 1862, dans des circonstances malheureuses. Ceux qui l'ont connu se ressouviennent plus de ses qualités que de sa faute, ils croient que pour avoir voulu rester gentilhomme il devint criminel. Il croyait, l'infortuné ! que les signatures qu'il contrefaisait le sauveraient en lui donnant le temps de remplir ses engagements. Hélas ! il ne faisait que creuser davantage l'abîme qu'il aurait pu, peut-être, combler dans le commencement. Des hommes comme Crémazie devraient moins que le commun des mortels commettre de pareilles fautes, car leur nationalité tout entière en souffre.

"LES VRAIS SENTIMENS DE MESSIRE PIERRE FORGET."

Tout le monde sait, sans doute, que messire Forget, sieur de Fresnes, fut le rédacteur du fameux édit de Nantes, en 1598 ; on sait beaucoup moins qu'il était moraliste et qu'il réussit à exprimer en bons et en méchants vers, mais d'une manière toujours piquante, une foule d'excellentes maximes. Les lecteurs d'aujourd'hui peuvent encore y trouver profit.

C'est une espèce de merveille
Dont il est cent mille témoins,
Que qui plus hardiment conseille,
Le plus souvent en fait le moins.

L'homme qui pour savant se tient,
Crois-moi, qu'il s'abuse et se flatte,
Si sa science ne parvient
A l'ignorance de Socrate.

Il n'est point de félicité
Dont enfin le cours ne s'achève ;
Comme il n'est point d'adversité
Qui n'ait à la fin paix ou trêve.

Puisque en tout ce qui se propose
Chacun a sa raison pour soi.
Si tu juges de quelque chose
Ne juge jamais que pour toi.

Si tu blâmes une action,
De quiconque soit qu'elle vienne,
En jugeant de sa passion,
Garde-toi d'y mêler la tienne.

J'ai vu ce défaut au plus sage
Corrigeant ses plus chers amis :
De prendre un secret avantage
En la faute qu'ils ont commis.

Amis sincères ou railleurs,
Ennemis de haine ou d'envie,
Sont moyens entre les meilleurs
Pour le règlement de ta vie.

N'entre point en impatience
Si de toi le peuple médite.
Devant Dieu, c'est ta conscience
Qui t'accuse ou t'applaudit.

La vertu de soi-même prend
Et sa gloire et son diadème.
Comme il n'est châtement si grand
Du vice que le vice même.

Nul chez soi ne doit rien souffrir
Qu'il craigne que les hommes sachent :
Les maisons nous doivent couvrir,
Il ne faut pas qu'elles nous cachent.

Le mal le plus pernicieux
Pour sa longue persévérance,
Est celui qui vit spécieux
Dessous quelque honnête apparence.

La vertu chemine d'un pas
Si réglé dans sa modestie,
Que sa justice n'agrip pas
Celui même qu'elle châtie.

Cale ta voile, et ne t'irrite
Contre l'injustice et le tort,
Où tu vois que tout est licite
A l'insolence du plus fort.

Ce mouvement précipité
De colère où l'homme succombe,
N'est qu'un excès d'infirmité,
Et l'effort d'une âme qui tombe.

Temporiser dans sa vengeance
Et céder parfois de son droit,
Est une honnête négligence,
Et très-utile en maint endroit.

Fuis la haine de tout côté,
Mais fais état, d'où qu'elle arrive,

Qu'il n'est si grande cruauté
Que d'une âme faible et craintive.

Qui s'agite contre un méchant
Pour l'injustice qu'il a faite,
Prend sur soi-même, en se fâchant,
Le châtement qu'il leur souhaite.

Qui, sans propos, se justifie
Du mal dont il se dit exempt,
Donne sujet qu'on se défie,
Et se condamne en s'excusant.

Ne couvre jamais de mépris
Cel qui s'abaisse ou qu'on déprime ;
Et crois que chacun vaut son prix
Dont Dieu s'est réservé l'estime.

Tel simple homme que l'on rebute
Est un diamant de valeur
Qui cache dans sa roche brute,
Ses lumières et sa couleur.

LITTÉRATURE CANADIENNE.

MÉLANGES.

Notre littérature mélangée se compose de nos publications périodiques et des écrits de la presse.

La littérature canadienne n'a eu, pendant longtemps, que la publication périodique pour seul écho. Dans toute littérature qui débute, il se fait sentir un besoin de rapprochement et d'union qui facilite la création des essais littéraires. L'union est toujours la panacée suprême de la faiblesse. Longtemps le petit nombre des lecteurs ne permit pas au littérateur canadien de compter sur le remboursement des fonds avancés pour la publication de son livre, fut-il d'ailleurs le mieux écrit de tous les livres. Pendant longtemps nous avons été quelque peu comme en Suède, où le publiciste ne compte guère que sur deux cents lecteurs.

Les ouvrages d'utilité pratique et publique ont pu être édités à la faveur d'allocations du gouvernement, mais rarement, avant ces vingt dernières années, avons-nous constaté l'apparition d'un livre lancé dans le public par l'initiative individuelle. Sous ces circonstances le mode plus rationnel était la publication périodique, revues, magazines, etc. Ces publications pouvaient toujours compter, sinon des bénéfices capables d'indemniser convenablement les collaborateurs, du moins sur une recette assez ronde. Je crois que cette expression de la littérature des peuples jeunes s'est manifestée dans plusieurs contrées, chez nos voisins comme en Europe.

Le côté avantageux de ces mélanges littéraires est d'offrir à l'appétit du lecteur des mets variés, épicés et apprêtés selon le goût et l'art des divers collaborateurs. Ce sont, pour la plupart, des articles de courte haleine, des essais variés et dont l'actualité du sujet fait le plus grand mérite.

Le goût littéraire s'est donc transmis, depuis un demi-siècle, dans ces quelques pages, refuge sacré d'un art antique. Nos pères qui n'étaient pas des hommes de lettres, ne laissaient pas cependant de travailler à un héritage littéraire qu'ils avaient l'intention de léguer à leurs descendants. Cette succession, toute pauvre qu'elle est, a été recueillie par nous sous bénéfice d'inventaire. A part les quelques journaux anglais et français qui entretenaient nos ancêtres il y a 50 ans des choses de la politique, ils charmaient leurs loisirs à rimer, le soir, au coin du feu, des vers médiocres qui faisaient les délices des lecteurs de *La Gazette Littéraire*, *L'Abeille Canadienne*, *La Bibliothèque Canadienne*, *Le Fantastique*, *Le Ménestrel*, *L'Album de la Revue*, etc.

D'autres publications ont remplacé ces dernières, et aujourd'hui on en compte un grand nombre destinées à se faire l'écho, non-seulement du goût poétique, mais des progrès de la législation, de la médecine, de l'histoire et de toutes les sciences en général.

C'est dans les revues que la plupart de nos écrivains ont commencé à former leur style. C'est là qu'on trouve l'indice des bons talents, appelés, jeunes encore, à contribuer à la rédaction de ces revues. La jeunesse, toujours folle des vaines fumées de la gloire, se prépare avec soin à entrer dans ce temple fermé au grand nombre. Elle peut donc se former, fortifier son talent en l'appliquant d'abord à des essais, et ensuite, à mesure que l'épave peut soulever un fardeau plus lourd, écrire des ouvrages d'une portée plus durable.

Je n'hésite pas à donner à nos revues littéraires tout le mérite et l'importance qu'elles ont pris, surtout depuis ces dernières années. Mais nos mélanges se ressentent du malaise général qui atrophie l'atmosphère littéraire du Canada : le manque d'encouragement au milieu d'essais médiocres, d'une portée nulle, d'aucune utilité pratique, c'est à peine si vous trouverez quelques pages qui indiquent un talent mûr.

Les jeunes gens, une fois qu'ils ont obtenu le droit de cité dans une revue, l'abandonnent juste au moment où l'éclat de leur talent pourrait lui donner plus d'importance. On se sert de ces publications comme d'une école, pour y faire un stage, se former, conquérir une palme, attacher son nom à la liste des littérateurs de son pays, puis son chapeau à la main, la plume à l'oreille et un sourire à la fois dédaigneux et amer sur les lèvres, on fait une courte révérence au public.

Hélas ! eux aussi s'en vont désenchantés. Cette bohème, tout à l'heure si fougueuse, si ardente pour produire, s'est fait vieille au premier souffle de la vie pratique ; elle a perdu l'illusion littéraire comme cette épave que le flot laisse sur un moment pour la jeter avec plus de complaisance dans l'abîme. Que nos revues soient assez prospères pour payer une collaboration choisie, elles seront alimentées du plus pur miel. Ce qui manque ce n'est pas l'écrivain, c'est l'argent : *durus est hic sermo !*

EDMOND LABEAU.

TERRIBLE NAUFRAGE.

L'*Atlantic* quitta Liverpool, le 20 mars, avec environ 850 passagers d'entrepont, 31 de chambre et 142 hommes d'équipage. Le capitaine allait prendre du charbon à Halifax. A minuit, il croyait que le phare de Sambro se trouvait à 89 milles. Le vaisseau frappa sur le rocher Meagher, près de Prospect, à 3 heures et quart du matin, le 1er avril. Le vaisseau filait alors 13 à 14 nœuds à l'heure. Un quart d'heure après, le vapeur renversa au vent, la mer le submergeait et il s'emplissait rapidement. On lança une chaloupe remplie de passagers, mais immédiatement elle se brisa contre le vaisseau. Les autres chaloupes eurent le même sort. Alors le troisième

officier, et deux quartiers-mâtres gagnèrent à la nage le rivage avec un câble, par le moyen duquel et l'assistance de chaloupes venues de terre, le capitaine, les troisième et quatrième officiers, six ingénieurs, et environ 250 des passagers, ainsi que l'équipage se sauvèrent. Tout le reste a péri. L'impression paraît être qu'il y a eu un grand manque de prudence et de précaution dans la direction du vaisseau.

Rapport de M. Bradley l'un des officiers du vaisseau :

"Le capitaine et M. Bradley firent le service de nuit jusqu'à minuit et furent remplacés par le premier contre-mâtre et le quatrième officier. A cette heure, le capitaine jugea que la lumière "Sambro Light" indiquait 39 milles. La mer était alors très-forte et la nuit très-obscurcie.

"Le 1er et le 4ème officiers l'ayant relevé, M. Bradley descendit dans sa cabine et se coucha ; le capitaine en fit autant. M. Bradley ne peut dire ce qui se passa de minuit à deux heures, moment de l'accident, car il dormait, et a été réveillé et jeté en bas de son lit par le choc du vapeur lorsqu'il a frappé le rocher. Il frappa violemment trois ou quatre fois.

"M. Bradley courut sur le pont qu'il trouva encombré de passagers. Il prit une hache et commença à détacher l'un des bateaux de sauvetage. Il observa que le capitaine et d'autres officiers s'employaient aussi à dégager les autres bateaux. M. Bradley réussit à mettre le sien à la mer. La foule s'élança de ce côté ; comme c'était le premier bateau qui eût été lancé, il eût à peine été mis à flot que tout le monde essaya de s'y jeter. M. Bradley fut obligé d'employer la force pour empêcher l'encombrement. Il y mit deux femmes, et une douzaine d'hommes réussirent à s'y maintenir. Le steamer enfonça, et comme il enfonçait en penchant, le bateau de sauvetage et tout son chargement humain enfonça aussi et disparaissait dans les flots ; spectacle terrible ! Le steamer fut alors entièrement submergé, les mâts seuls demeurant au-dessus de l'eau. Le plus grand nombre des passagers étaient alors en bas dans leur chambre et furent immédiatement noyés. De fait, le vaisseau a sombré sitôt après avoir frappé, qu'un grand nombre des passagers étaient sans doute plongés dans un profond sommeil.

Rapport du quartier-mâtre Thomas Wilkes :

"Vers deux heures, je suis allé trouver le second M. Metcalf pour lui dire de reconnaître la distance afin de pouvoir permettre au vaisseau de rendre ses feux visibles à Sambro, peu éloigné, suivant mes calculs : il me répondit que je n'étais ni capitaine, ni contre-mâtre. J'allai voir alors le quatrième officier, M. Brown, et lui demandai si l'on devait tenir cette ligne au risque de rencontrer soudainement la terre ferme.

"Il me dit que je n'avais pas à m'en soucier. Je relevai alors l'homme placé à la roue et à 2 heures et 30 minutes le second dit au capitaine qui était dans sa chambre, que le ciel se chargeait de nuages. Au moment où le second sortit de la chambre du capitaine, l'homme de service cria : "Glace en avant." Le second en avertit aussitôt le capitaine, et à ce moment le navire donna contre l'écueil. J'abandonnai de suite le gouvernail et me précipitai pour m'emparer immédiatement des haches, les distribuer et lancer les chaloupes à la mer. Je vis périr sous mes yeux une femme et son enfant. Je me précipitai à mon tour à la mer et je fus déposé sur le rocher par les vagues ; j'étais épuisé et j'appelai au secours. Deux vieillards et un enfant vinrent alors à moi et me conduisirent dans une maison. Une fois remis je me transportai sur le rocher où je retrouvai un grand nombre de passagers et une partie de l'équipage.

"Speakman, l'un des matelots, parvint jusqu'à moi avec une corde attachée au rocher ; je l'aidai à sortir de l'eau. J'attachai l'extrémité de cette corde et je criai à ceux qui se trouvaient sur le roc de nous rejoindre un par un et je sauvai ainsi près de 70 personnes.

"Les femmes s'étaient retirées dans leurs chambres six heures avant le désastre. Une foule de passagers périrent munis de bouées de sauvetage sans qu'on put leur porter secours. Ceux qui essayèrent d'atteindre le rocher en suivant la ligne du vaisseau furent submergés. A un certain moment les défenses de l'avant du vaisseau se détachèrent et tournant avec rapidité, donnèrent la mort à 20 personnes réunies sur le pont.

"L'un des passagers habitant depuis peu les Etats-Unis, venait de passer en Angleterre pour ramener sa femme et ses cinq enfants. Cette famille cherchant une nouvelle patrie eut le sort de tant d'autres.

"Un grand nombre de passagers sont débarqués du "Delta," la plupart meurtris et les membres brisés.

"Deux nouveaux passagers dont les noms n'ont pas encore été publiés, se trouvent parmi les survivants. Ce sont James Bateman de Londres et J. B. Edward de Belfast. Bateman est parvenu à recueillir le corps inanimé de sa femme morte de souffrance après avoir été exposée pendant une longue nuit à la rigueur du froid.

"Les survivants au désastre racontent que c'était un spectacle déchirant que celui de ces êtres humains terrifiés apparaissant tout-à-coup sur le pont pour être balayés par les vagues ou brisés sur les flancs du navire."

Parmi les épisodes intéressants, on raconte celui-ci :

"Un seul enfant, sur plus de cinquante qui étaient à bord, a été sauvé. C'est un petit garçon de cinq à six ans. A la première alarme, il avait été entraîné par le courant de foule qui se précipitait de l'entrepont sur le pont. Les parents et tous les membres de sa famille n'étaient pas avec lui et ils ont péri. Seul au milieu du tumulte, il poussait des cris déchirants et courait de tous côtés. Un moment il sauta sur le dos d'un homme et s'y attacha, mais l'homme se débarrassa de son étreinte. Ses cris enfin attirèrent l'attention du capitaine qui, ému par les mouvements désespérés auxquels le poussait l'instinct de la conservation, appela un des hommes qui cherchaient à se sauver au moyen de la corde conduisant au rocher, et l'engagea à s'en charger. Il traversa ainsi, chacun se le passant de main en main, et quand il fut déposé sain et sauf sur le rocher, on vit des larmes d'émotion mouiller les yeux des pauvres naufragés qui venaient eux-mêmes une minute auparavant d'échapper à la mort.

Le même passager qui raconte cet épisode rapporte qu'il a vu une jeune femme emportée par dessus bord avec ses trois enfants, deux dans ses bras et un suspendu à son cou. La mère et les enfants n'ont plus reparu.

M. Leahy est resté sept heures dans le gréement, montant et descendant sans cesse pour entretenir la circulation du sang. Il a vu à ses côtés des grappes entières de malheureux gelés ou épuisés, lâcher leur appui et tomber à la mer.

La *Miserve* fait au sujet de ce sinistre les remarques suivantes :

"Le naufrage du steamer *Atlantic* est probablement la plus grande catastrophe maritime de notre siècle, en dehors des guerres navales. Un des désastres qui ont laissé la plus pro-

fonde impression dans la mémoire des hommes est celui de la frégate française la *Méduse*; mais l'horreur de ce souvenir est due moins au nombre des victimes qu'au récit des longues souffrances qu'elles ont endurées et au génie du peintre qui en a retracé l'effroyable réalité. Le *President*, le premier des steamers transatlantiques, périt en 1841, dans son voyage de New-York à Liverpool, sans laisser aucun indice de sa triste destinée. Il avait un nombre considérable de passagers, mais qui était loin d'égaliser celui des navires d'émigrants. Deux autres grands steamers, le *Pacific* de la ligne Collins, et le *City of Boston*, de la ligne Inman, ont disparu d'une manière également mystérieuse. Les ministres les plus fameux des vingt dernières années sont celui de l'*Arctic*, qui fut abordé par le steamer français *Vesta* pendant un brouillard, et périt avec 300 personnes; celui du *Central America*, qui sombra dans la mer des Antilles avec 598 voyageurs, dont 152 parvinrent à se sauver; celui de l'*Austria*, qui brûla au milieu de l'Océan en 1858, et dont 67 passagers seulement sur 538 échappèrent à la mort; celui du *Hungarian*, qui se perdit en 1860, sur les côtes de la Nouvelle-Ecosse, avec toutes les personnes qu'il portait; celui de l'*Anglo Saxon*, qui naufragea en 1863 sur la côte de Terre-Neuve avec 446 passagers, dont la moitié périrent; enfin celui du *Northwest*, qui a sombré l'hiver dernier dans la Manche, à la suite d'un abordage, et dont la perte a entraîné celle de 325 personnes.

Le nom de l'*Allanitic*, qu'il faut ajouter aujourd'hui à cette liste funèbre, éclipsa tous les autres. Sur un millier de personnes qui se trouvaient à bord de ce malheureux steamer, il parait bien certain qu'un plus de sept cents ont été englouties par les flots. La catastrophe a été tellement inopinée, tellement foudroyante, que beaucoup de passagers, surpris dans leur sommeil, n'ont même pas eu le temps de quitter leurs cabines avant que l'eau s'y précipitât et que l'asphyxie pour eux a dû succéder presque immédiatement au réveil.

On dit que l'équipage a commis l'indignité de dépouiller les cadavres. On cite entr'autres le fait d'un vaurien qui a mutilé la main d'une dame pour en enlever une bague en diamants. Une femme avait donné naissance à un enfant 6 heures avant le désastre.

Plusieurs personnes munies de bouées de sauvetage ont été submergées et se sont noyées avant que l'on pût leur porter secours; quelques autres qui avaient des bouées de sauvetage et essayaient d'arriver au rocher au moyen d'une corde attachée au steamer ont aussi péri chemin faisant.

Au nombre des passagers il y en avait un qui demeurait depuis quelque temps aux Etats-Unis et avait fait quelques voyages au préalable en Angleterre, dans le but d'en ramener avec lui sa femme et ses cinq enfants dans la nouvelle patrie; le père, la mère et les enfants ont tous péri.

Plusieurs des passagers venus à bord du *Delta*, ont des contusions très-graves. L'un d'eux a les deux jambes cassées; d'autres sont tellement malades qu'ils peuvent à peine se tenir debout.

Deux personnes dont on ne connaissait pas les noms et qui se sont sauvées du naufrage, ont été identifiées; se sont James Bateman, de Londres, Angleterre, et Edward Mills, de Belfast, Irlande. M. Bateman a été le seul qui ait réussi à se grimper dans les cordages avec son épouse dans les bras, malheureusement celle-ci est morte dans cette position, de froid et d'épuisement.

Parmi les passagers d'entrepont, qui sont montés sur le pont, s'est trouvé un jeune anglais avec sa femme et son enfant; ils ne se furent pas plutôt hissés dans les cordages qu'une vague emporta l'enfant.

Immédiatement après le capitaine donna ordre aux passagers de monter dans les agrès de l'avant, parce que cette partie du steamer était la plus élevée et la moins exposée.

Une jeune femme déclara qu'elle était trop faible pour faire un pas, mais conseilla à son mari de travailler à se sauver.

Le mari suivit le conseil de la jeune femme, mais M. Fisk, le 1er officier du bord, refusa d'abandonner l'infortunée et demeura auprès d'elle jusqu'à ce qu'elle expirât et fût emportée par les vagues furieuses.

Des arrangements ont été pris entre le gouvernement et les autorités de la ville pour transporter sur l'île Lawlor, le reste des cadavres qui ont été recueillis, et on a demandé au gouvernement de la Puissance une permission à cet effet.

Trois cent douze passagers d'entrepont du vapeur naufragé *Atlantic*, sont arrivés à Boston le 5 courant. Ils ont été reçus par plusieurs citoyens.

AGRICULTURE.

CAUSIERS.

(Suite.)

Loin de moi l'intention de mépriser mon pays, ni encore moins la classe agricole; car notre Province est belle, susceptible des plus grands développements et il lui est réservée une brillante destinée dans le futur empire canadien. Et nos cultivateurs en général sont aussi actifs, aussi intelligents que ceux de n'importe quelle autre contrée du monde. Mais cela n'empêche pas qu'il reste énormément à faire pour donner à notre agriculture le rang qu'elle doit et peut occuper. Il est difficile d'exagérer les conséquences de la routine: l'état de délabrement et de décadence où sont tombés des milliers de fermes sont la preuve la plus convaincante de ses ravages au milieu de nos campagnes.

Des terres originairement riches et fertiles en sont venues au point de ne plus produire la vie de leurs propriétaires; à force d'en soutirer récoltes sur récoltes, sans rien leur rendre par l'engrais, on a fini par les rendre presque stériles.

Un charretier brutal et sans compassion ne manque pas de ruiner son cheval promptement, en le soumettant à des travaux excessifs, en lui refusant la nourriture nécessaire, et en ne lui épargnant ni les jurons, ni les coups de fouet, ni les coups de bâton. La pauvre bête a les reins et les flancs ensanglantés, les côtes décharnées; son maître impitoyable a beau la stimuler, la gourmander, elle devient bientôt incapable de lui rendre aucuns services. Il en est de même de nos fermes épuisées.

Les terres ne sont pas bonnes comme autrefois, dit-on; ça ne paye plus de les cultiver.

Que disait-on à ce charretier si, près de la carcasse de son cheval, il s'écriait: "Les chevaux ne sont plus bons comme autrefois, il est inutile de songer à faire de l'argent avec eux;

si je n'avais plus que les services du mien pour vivre, je ne manquerais pas de mourir de faim." On lui dirait que ceux qui ont soin de leurs chevaux, qui leur donnent du foin, de l'avoine et du repos après un travail modéré, ne s'en plaignent nullement et les trouvent aussi bons, aussi utiles qu'autrefois.

De même le cultivateur trouverait sa terre encore bonne comme auparavant si après une récolte de grain, il faisait succéder la prairie, le pâturage et le fumier. Et au lieu d'être forcé de laisser sa terre de peur de crever de faim pour prendre un autre métier, il pourrait lui faire produire de belles moissons dignes des années passées.

"Nos fermes soumises à une conduite routinière, dit un observateur, n'indiquent ni cette indépendance, ni ce confort, ni ce bonheur qui devraient toujours être la part du cultivateur. Les bâtisses sont vieilles et souffrent du manque d'entretien. Tout semble diminuer en valeur. La maison n'est ni blanchie ni peinte; les fenêtres sont privées de quel-ques-unes de leurs vitres; les remises sont sur le point de s'écrouler par la pourriture; les étables paraissent froides et décrépies; les clôtures n'ont pas été relevées depuis des années; les chemins sont méchants et bordés de plantes nuisibles; les pâturages n'offrent plus que la mousse et les mauvaises herbes."

Ces paroles, que je viens de citer, peuvent s'appliquer aux dépendances du fermier José, que j'allai visiter avant de dire adieu au capitaine B.

A mon arrivée chez cet intéressant fermier, je ne fus pas lent à constater par moi-même jusqu'à quel point mon hôte avait dit vrai en le qualifiant du type du cultivateur routinier.

La maison menaçait ruine. La cheminée était démolie jusqu'au comble du toit. Plus d'un carreau des fenêtres, neuf de leurs vitres, étaient bouchés au moyen de torchons et de vieux chapeaux. Un contrevent suspendu que par un gond, un poteau de puits privé de sa brimbale, une "latterie" et un four sur le point de crouler entièrement, voilà autant de traits caractéristiques de l'incurie de l'occupant. Ajouter à cela une charrette, une scie, un cheval, une pelle et un peu de bois de chauffage gisant dans la neige devant la porte de la maison.

L'intérieur de la maison, quoique nettoyé assez souvent, n'offrait cependant aucun confort grâce au froid qui pénétrait par les crevasses et à l'humidité d'une cave mal ventilée. Les anciennes divisions avaient été enlevées à dessein pour ne faire qu'un seul et unique appartement constituant à lui seul la cuisine, la salle à manger, la chambre à coucher, la salle de réception et que sais-je encore.

Les enfants du fermier José, auxquels il n'avait su donner qu'un intérieur aussi peu attrayant, et une si triste perspective de succès dans la carrière agricole, l'avaient tous laissés tour à tour pour aller se faire domestiques dans les villes, apprendre des métiers ou travailler dans les manufactures américaines.

Il leur avait bien pourtant acheté des équipages pour les retenir; mais l'amusement leur donna des idées de luxe de plus en plus prononcées et quand après une fête brillante, il leur fallait revenir à la sombre demeure paternelle, coucher sur un vil grabat et reprendre le lendemain les haillons du travail, ils ne pouvaient plus y tenir et, les conseils aidant, ils s'enfuyaient à toutes jambes et de gâté de cœur.

Les bâtiments de la grange luttaient d'apparence avec la maison.

JEAN BELLVUE.

(A continuer.)

FAITS DIVERS.

MARIAGE TRAVESIL.—L'église de Brooklyn dite le Tabernacle, dont le rév. Dewitt Talmage était pasteur, a été détruite par le feu il y a quelques mois, et la congrégation a résolu de faire construire sur le même emplacement un nouveau Tabernacle plus riche et plus beau que l'ancien. En vue de se procurer les fonds nécessaires à cette construction, une *fair* est tenue depuis plusieurs jours dans l'Académie de musique de Brooklyn. Pour attirer la foule, et par suite les dollars, à cette *fair*, le rév. Talmage s'est avisé d'un moyen qui a dû rendre Barnum jaloux. Il a fait annoncer dans les journaux que si deux personnes respectables désiraient être unies en mariage, sous le costume du siècle dernier et sur la scène de l'Académie de musique de Brooklyn, leur union serait célébrée gratuitement par le rév. Talmage, et que sa congrégation ferait en outre don aux époux de leur costume de mariage, d'un piano et d'une machine à coudre. Alléchés par ces brillantes promesses, cinquante-deux couples ont aspiré à l'honneur d'être mariés dans les conditions offertes. Il a fallu tirer au sort entre tous ces candidats, et les élus ont été deux jeunes gens de Stamford (Connecticut), deux cousins-germains. M. James Willetts et miss Minnie Willetts. Une fois en possession de la matière première, le rév. Talmage a fait annoncer, toujours par la voie des journaux, que le soir du jeudi 27 mars courant, le prix d'entrée à la *fair* de l'Académie de Musique serait doublé, en vue du nombre immense de personnes désireuses d'assister à la solennité qui serait célébrée ce soir-là dans cette salle de théâtre, savoir l'administration de la bénédiction nuptiale à M. James Willetts et à miss Minnie Willetts costumés en personnages du siècle dernier et assistés de garçons et demoiselles d'honneur également habillés à l'antique.

L'effet a probablement dépassé l'attente du rév. pasteur, car, malgré l'augmentation du prix d'entrée, il a fallu positivement refuser du monde avant-hier soir aux portes de l'Académie, dont la scène avait été décorée pour la circonstance des attributs les plus bizarres. Le décorateur avait eu la prétention de représenter la scène d'un théâtre grec au siècle de Périclès. Dieu le bénisse de sa bonne intention! Quand les spectateurs ont été placés, l'orchestre a joué la Marche des fiançailles de Mendelssohn, et le cortège nuptial, composé d'une trentaine de personnes accoutrées de la manière la plus bizarre, a commencé à défilé, venant d'une porte du fond et traversant la salle pour se rendre sur la scène. Le futur avait un justaucorps de velours bleu garni d'argent, un gilet de satin blanc

bordé d'or, des culottes courtes, des bas de soie blancs et des souliers à boucles. Ses cheveux étaient poudrés à frimas, et la queue retombant sur la nuque lui donnait l'air passablement chinois. La future portait une robe de satin perlé agrémentée de garnitures de tous les genres et de toutes les époques. Un voile de dentelle couvrait ses épaules. Ses cheveux poudrés étaient échafaudés en pic neigeux. Des bas à jour et des souliers régence complétaient son costume. Les garçons et demoiselles d'honneur avaient des accoutrements encore plus fantaisistes. Parvenus sur la scène, ils se sont formés en demi-cercle, salués par les murmures admirateurs de l'assistance. Mais bientôt un silence solennel s'est fait. Le rév. Talmage s'avancant, l'air ému et inspiré. Il s'est placé en face du demi-cercle, et après une minute consacrée sans doute à refouler la pieuse émotion qui semblait l'accabler, il a adressé une courte allocution aux deux jeunes gens et les a mariés suivant le rite presbytérien. Appelant ensuite un de ses amis, M. Latham, il l'a prié d'embrasser la mariée pour lui, ce qu'il a fait de grand cœur, et tous les personnages mâles du cortège ont suivi cet exemple. Les mariés et leur suite ont ensuite passé dans une salle voisine où était servi, aux frais de la congrégation, un souper dit de la Nouvelle Angleterre, c'est-à-dire porc, haricots et crème à la glace. La crème bue, on a remis à la nouvelle mariée un bon pour un piano et une machine à coudre, et elle est partie, au bras de son mari, pour aller prendre le train en destination de Stamford.

La *Revue Scientifique* donne des renseignements fort curieux sur l'état actuel de l'artillerie des différentes puissances européennes:

L'Allemagne est à la tête de 294 batteries ou 1,764 bouches à feu se chargeant par la culasse, sans compter tout le nouveau matériel pour lequel le chancelier vient de réclamer un léger crédit de 200 millions.

L'Autriche ne possède que 184 batteries de campagne, 13 de dépôt et 40 de montagne. Ces batteries sont de 4 pièces, ce qui forme un total de 948 bouches à feu rayées.

L'Angleterre a 56 batteries de campagne et 7 de dépôt pour l'armée territoriale, 58 pour celle des Indes: au total, 256 bouches à feu se chargeant par la culasse et en fer forgé avec tubes d'acier.

La Russie possède 217 batteries de 8 pièces, et 50 batteries de mitrailleuses à huit pièces: total, 1,736 bouches à feu et 400 mitrailleuses. Les bouches à feu se chargeant par la culasse. C'est la plus belle artillerie de l'Europe, grâce aux magnifiques et excellents attelages qu'elle peut y employer.

L'Italie n'a que 800 pièces de deux calibres se chargeant par la culasse.

L'Espagne également, n'a que deux calibres et 700 pièces se chargeant par la bouche. Des transformations prochaines sont attendues.

La Suisse compte 400 bouches à feu de campagne de deux calibres, réparties dans 47 batteries de 8 pièces.

La Turquie peut employer 540 pièces.

La Belgique en a 300.

La Hollande se contente de 120 pièces de campagne; le Danemark, de 108; la Suède, de 150; la Norvège, de 72.

En résumé, l'Europe peut mettre en ligne plus de 10,000 bouches à feu de campagne. Quelle save si tout cela tonnait à la fois!

Dans le *Tam-Tam*, Albéric 1er fait, sous le titre de *Société des Mines de zinc d'Aracanie*, un amusant tableau de la grandeur et de la décadence de certaines souricières à gogos:

A onze heures, les quatre pick-pockets louent un vaste appartement dans un quartier riche. Ils arrêtent des employés et lancent des prospectus rutilants, où il est dit que la personne qui prendra une action de cinq cents francs aura, au bout de six ans, soixante-dix mille livres de rentes.

Afin d'attirer la confiance, ils mettent en tête de leurs prospectus des noms de généraux araucaniens, de ministres holi-viens, de colonels persans, d'amiraux suisses et autres dignitaires des carrières d'Amérique.

Ces prospectus produisent leur effet et, pendant toute la journée, un certain nombre de nigards viennent s'arracher les actions des mines de *Zinc d'Aracanie*. Vers six heures, les quatre pick-pockets congédient les employés, ferment le bureau et se partagent les bénéfices de l'entreprise. A sept heures ils dînent joyeusement au Café-Anglais, puis ils montent dans une voiture de place, se font conduire à la gare du Nord et prennent tranquillement le train de neuf heures quarante-cinq qui les mène à Bruxelles.

HYDROPHOBIE.—Richard Staples, charpentier à Washington, autrefois à Chicago, avait été mordu en cette dernière ville, il y a trois mois environ, par un tout petit chien. Staples ne se préoccupa pas un instant de cette légère morsure, qui paraissait entièrement insignifiante, et dont toute trace avait disparu au bout d'un jour ou deux. Il avait quitté Chicago pour s'établir à Washington, et près de trois mois s'étaient écoulés sans que rien pût lui faire soupçonner que le virus rabique était inoculé dans son sang. Au commencement de la semaine dernière, il ressentit un malaise général, accompagné de douleurs dans le dos et dans la tête. Mercredi, il éprouva une soif ardente, et quand il voulut la satisfaire il lui fut impossible d'avaler. C'est seulement alors qu'on soupçonna que le mal dont Staples se plaignait depuis quelques jours pouvait être l'hydrophobie. Il ne fut bientôt plus possible de conserver le moindre doute. Les accès se succédèrent de plus en plus rapprochés, et ils devinrent si violents le jeudi qu'on dut mettre les fers aux mains et aux pieds du patient. Ainsi enchaîné, il s'étendit sur le dos, au milieu de sa chambre, croisa les bras sur la poitrine et dit qu'il voulait mourir dans cette position. Profitant d'un moment de calme un peu plus long que les autres, il pria de lui amener sa femme et ses enfants, auxquels il fit de touchants adieux. Depuis ce moment, le rév. Wilson de l'église méthodiste, et quelques membres de sa congrégation, restèrent constamment auprès de l'infortuné, chantant alternativement des hymnes religieux. On avait cru remarquer que ces chants adouciaient ses souffrances. Cependant, les crises se succédaient avec une violence croissante; les yeux du malade semblaient prêts à sortir de l'orbite, une écume verte et légèrement ensanglantée venait fréquemment à ses lèvres. On essaya à diverses reprises d'adoucir ses tortures par des injections de morphine, mais l'effet du calmant ne durait que quelques minutes. Toute la nuit se passa ainsi. Vendredi matin, un nouveau médecin émit l'avis qu'il était cruel de laisser le patient mourir enchaîné, mais dès qu'il eut assisté à deux ou trois accès, il reconnut qu'il serait trop imprudent de lui enlever ses fers. A 10 heures du matin, vendredi, la mort que Staples implorait depuis le matin, est venue mettre un terme à son martyre.

L'ÉRABLE.

I.

Dans sa bonté, Dieu d'une main égale
Sous chaque zône, a parsemé ses dons.
Il a donné les rennes aux Lapons,
Comme aux Chinois l'orange sans rivale.
Pour l'Africain brûlé sous l'Équateur,
Il a semé le dattier dans le sable.
Et comme eux tous, louons le créateur,
Car dans nos bois, il a planté l'Érable.

II.

Quand vient avril et la saison nouvelle,
Quand les frimas ont déserté nos cieux,
Le bon érable ainsi qu'une mammelle,
Nous donne à flots son sucre savoureux.
Puis du bourgeon, brisant la résistance,
Son vert feuillage écolot comme une fleur ;
Large et touffu de sa tige il s'élançe
En nous offrant son ombre et sa fraîcheur.

III.

Devenu vieux, compagnon de nos velles,
De nos destins, il veut encore sa part.
De son bois dur, l'ouvrier avec art,
Par son talent, fait sortir des merveilles.
Et quand enfin, la Parque inexorable
A de nos jours, tranché le cours entier,
Ami constant, notre aïeul dernier,
Est un cercueil formé de bois d'érable.

LÉON LÉDIEU.

Montréal, 20 mars 1873.

REVUE ÉTRANGÈRE.

FRANCE.

Le général Ducrot, qui avait un commandement à Sedan, et à Paris, pendant le siège, a déclaré à un correspondant qu'il eût la République était un fiasco; que le salut de la France était dans la restauration de la monarchie, que la France aurait à lutter encore, et que, dans son opinion, M. Thiers essayerait de prolonger son pouvoir jusqu'à sa mort.

La comtesse Marie, fille de M. Thiers, est morte, après quelques mois de mariage seulement.

La discussion de la loi concernant la municipalité de Lyon a provoqué des incidents émouvants dans l'Assemblée Nationale.

M. Boyer, un député radical, ayant taxé de faux le rapport de la commission qui accompagnait le projet de loi, M. le marquis de Grammont appela le député un impertinent. Le président de l'assemblée, M. Grévy, rappela à l'ordre M. de Grammont qui refusa de se rétracter.

Les membres de la Droite, mécontents de ce rappel à l'ordre menacèrent de quitter la salle. M. Grévy leva alors la séance en disant qu'il résignerait.

En effet, le lendemain, il envoyait une lettre de démission et malgré un vote de l'assemblée qui le réélisait président à une majorité de 60, il persista dans un refus de reprendre son poste.

Une autre élection ayant eu lieu, M. Baffier, candidat républicain conservateur, fut élu contre M. Martel, candidat du parti républicain avancé, par une majorité de vingt voix.

Le projet de loi sur la municipalité de Lyon que soutenait le parti conservateur fut ensuite adopté, malgré l'opposition de la Gauche.

ANGLETERRE.

Les dernières séances du Parlement anglais ont été signalées par des discours remarquables de Gladstone, le chef du cabinet et de D'Israeli, le chef de l'opposition, au sujet de la crise ministérielle qui vient d'avoir lieu.

Le *Pall Mall Gazette* ayant écrit un article violent contre les membres ultramontains des Communes, un député irlandais a voulu faire déclarer que ce journal avait enfreint les privilèges de la Chambre, mais M. D'Israeli fit rejeter la motion en disant que l'accusation du *Pall Mall* n'était pas assez définie et qu'il serait bon de savoir quels étaient les ultramontains dont il parlait.

VIA DOLOBOSA.

On appelle ainsi le chemin que parcourut le Sauveur du monde en se rendant de la maison de Pilate au Calvaire.

On lira avec intérêt la description que Chateaubriand fait de la voie douloureuse :

La Maison de Pilate est une ruine d'où l'on découvre le vaste emplacement du temple de Salomon et la mosquée bâtie sur cet emplacement.

Jésus-Christ, ayant été battu de verges, couronné d'épines et revêtu d'une casaque de pourpre, fut présenté aux Juifs par Pilate: *Ecce homo!* s'écria le juge; et l'on voit encore la fenêtr: d'où il prononça ces paroles mémorables.

Selon la tradition latine à Jérusalem la couronne de Jésus-Christ fut prise sur l'arbre épineux, *lycium spinosum*. Mais le savant botaniste Hasselquist croit qu'on employa pour cette couronne le *nabka* des Arabes. La raison qu'il en donne mérite d'être rapportée :

« Il y a toute apparence, dit l'auteur, que le nabka fournit la couronne que l'on mit sur la tête de Notre-Seigneur: il est commun dans l'Orient. On ne pouvait choisir une plante plus propre à cet usage, car elle est armée de piquants; ses branches sont souples et pliantes, et sa feuille est d'un vert foncé comme celle du lierre. Peut-être les ennemis de Jésus-Christ choisirent-ils, pour ajouter l'insulte au châtement, une plante approchant

de celle dont on se servait pour couronner les empereurs et les généraux d'armée.»

Une autre tradition conserve à Jérusalem la sentence prononcée par Pilate contre le Sauveur du monde :

Jesus Nazarenum, subversorem gentis, contemptorem Caesaris, et fulsum Messiam, ut majorum suorum gentis testimonio probatum est, ducit ad communis supplicii locum, et cum in ludibris regiae majestatis in medio duorum latronum cruce affigit. Ilictor, expedit cruce.

A cent vingt pas de l'arc de l'Écce homo, on me montra, à gauche, les ruines d'une église consacrée autrefois à Notre-Dame des Douleurs. Ce fut dans cet endroit que Marie, chassée d'abord par les gardes, rencontra son Fils chargé de la croix. Ce fait n'est point rapporté dans les Évangiles, mais il est cru généralement, sur l'autorité de St. Boniface et de St. Anselme. Saint Boniface dit que la Vierge tomba comme demi-morte et qu'elle ne put prononcer un seul mot: *Nec verbum dicere potuit*. Saint Anselme assure que le Christ la salua par ces mots: *Salve, Mater!* Comme on retrouve Marie au pied de la croix, ce récit des Pères n'a rien que de très-probable; la foi ne s'oppose point à ces traditions: elles montrent à quel point la merveilleuse et sublime histoire de la Passion s'est gravée dans la mémoire des hommes. Dix-huit siècles écoulés, des persécutions sans fin, des révolutions éternelles, des ruines toujours croissantes, n'ont pu effacer ou cacher la trace d'une mère qui vint pleurer sur son fils.

Cinquante pas plus loin, nous trouvâmes l'endroit où Simon le Cyrénéen aida Jésus-Christ à porter sa croix :

« Comme ils le menaient à la mort, ils prirent un homme de Cyrène, appelé Simon, qui revenait des champs, et le chargèrent de la croix, la lui faisant porter après Jésus.»

Ici le chemin, qui se dirigeait est et ouest, fait un coude et tourne au nord; je vis à main droite le lieu où se tenait Lazare le pauvre, et en face, de l'autre côté de la rue, la maison du mauvais riche.

« Il y avait un homme riche qui était vêtu de pourpre et de lin, et qui se traitait magnifiquement tous les jours.

« Il y avait aussi un pauvre appelé Lazare, tout couvert d'ulcères, couché à sa porte, qui eût bien voulu se rassasier des miettes qui tombaient de la table du riche; mais personne ne lui en donnait, et les chiens venaient lui lécher ses plaies.

« Or il arriva que le pauvre mourut, et fut emporté par les anges dans le sein d'Abraham. Le riche mourut aussi, et eut l'enfer pour sépulture.»

Saint Chrysostôme, saint Ambroise et saint Cyrille ont cru que l'histoire de Lazare et du mauvais riche n'était point une simple parabole, mais un fait réel et connu. Les Juifs mêmes nous ont conservé le nom du mauvais riche, qu'ils appellent *Nabal*.

Après avoir passé la maison du mauvais riche, on tourne à droite et l'on reprend la direction du couchant. A l'entrée de cette rue qui monte au Calvaire, le Christ rencontra les saintes femmes qui pleuraient.

« Or il était suivi d'une grande multitude de peuple et de femmes qui se frappaient la poitrine et qui le pleuraient.

« Mais Jésus, se tournant vers elles, leur dit: Filles de Jérusalem, ne pleurez pas sur moi, mais pleurez sur vous-mêmes et sur vos enfants.»

A cent dix pas de là, on montre l'emplacement de la maison de Véronique et le lieu où cette pieuse femme essuya le visage du Sauveur. Le premier nom de cette femme était Bérénice; il fut changé dans la suite en celui de *Vera-Icon*, « vraie image, » par la transposition de deux lettres: en outre, la transmutation du *b* en *v* est très fréquente dans les langues anciennes.

Après avoir fait une centaine de pas, on trouve la porte Judiciaire: c'était la porte par où sortaient les criminels qu'on exécutait sur le Golgotha. Le Golgotha, aujourd'hui renfermé dans la nouvelle cité, était hors de l'enceinte de l'ancienne Jérusalem.

De la porte Judiciaire au haut du Calvaire, on compte à peu près deux cents pas: là se termine la voie Douloureuse, qui peut avoir en tout un mille de longueur. Nous avons vu que le calvaire est maintenant compris dans l'église du Saint-Sépulchre. Si ceux qui lisent la Passion dans l'Évangile sont frappés d'une sainte tristesse et d'une admiration profonde, qu'est-ce donc que d'en suivre les scènes au pied de la montagne de Sion, à la vue du temple et dans les murs mêmes de Jérusalem!

SENTENCE RENDUE PAR PONCE PILATE CONTRE N.-S.-J.-C.

La porte judiciaire, où Notre-Seigneur entendit lire sa sentence de mort, est la porte par laquelle on sortait anciennement de Jérusalem pour aller au lieu du supplice appelé le Calvaire, à cause des têtes de morts dont il était rempli. On voit encore aujourd'hui quelques restes de cette porte, et une colonne à laquelle on dit qu'on avait coutume d'attacher la sentence de mort rendue contre le criminel qu'on menait au supplice, afin qu'à son passage on lui en fit la lecture à haute voix, et que tout le peuple fût informé des causes qui avaient obligé les juges à le condamner à mort.

De la porte judiciaire jusqu'au pied du Calvaire, il y a deux cents pas, et du pied du Calvaire jusqu'au sommet, il y avait bien, au temps de Notre-Seigneur, disent les auteurs, cinquante pas.

On doit au hasard la découverte de la sentence rendue par Ponce Pilate contre N.-S.-J.-C. qui fut trouvée, en 1820, dans les ruines de l'ancienne ville d'Aquila, dans le royaume de Naples. La science en est redevable aux commissaires des arts attachés à l'armée française. L'original de cette mémorable sentence, est en hébreu; il fut traduit en français par les membres de la commission, parmi lesquels figurait le célèbre De non.

Elle est ainsi conçue:—

Sentence rendue par Ponce Pilate, gouverneur de la Basse Galilée, statuant que Jésus de Nazareth souffrira la mort sur la croix.

« L'an 16 de l'empereur Tibère César, le 25 mars, dans la ville de la Sainte Jérusalem, Anne et Caïphe étant prêtres sacrificateurs du peuple de Dieu, Ponce Pilate, gouverneur de la Basse Galilée, assis sur la chaire présidentielle du prétoire, condamne Jésus de Nazareth à mourir sur la croix entre deux voleurs; la grande et notoire évidence du peuple disant que Jésus est, 1o. séducteur; 2o. séditieux; 3o. ennemi de la loi; 4o. et 5o. qu'il s'appelle fausement le fils de Dieu et le roi d'Israël; 6o. enfin, qu'il est entré dans le temple suivi d'une multitude portant en main des branches de palmier.

« Ordre au premier centurion, Quillus Cornelius, de le conduire au lieu de l'exécution.

« Défense à qui que ce soit, pauvre ou riche, de s'opposer à la mort de Jésus.

« Les témoins qui ont signé la condamnation de Jésus sont: 1o. Daniel Bobani, pharisien; 2o. Jacques Barobabl; 3o. Raphaël Bobani; 4o. Capet, citoyen.

« Jésus sortira par la porte *Struenus!* *Struenus!* veut dire Porte judiciaire, cette porte est aujourd'hui murée. ...

NOS GRAVURES.

LA MOISSON DE LA GLACE.

La plupart de nos lecteurs savent comment à Montréal on s'approvisionne de glace pour l'été. On scie la glace par blocs ou morceaux de deux à trois pieds de large qu'on retire de l'eau au moyen d'agrafes en fer et on la met enveloppée de paille dans le fond des caves. Tout l'hiver des hommes sont occupés à ces opérations dans le port de Montréal. La maison Christian, de Montréal, est une de celles qui font le plus de glace.

NOUVELLES GÉNÉRALES.

Il y a à St. Léonard une jeune fille de 13 ans qui n'a pris aucune nourriture depuis 50 jours. Elle se porte bien et elle joue avec ses petites compagnes comme d'habitude. Son père est J. Richard cultivateur. Ce fait mérite l'attention des hommes de l'art.

Le Dr. Brottot, de Montréal, a fait, ces jours derniers, l'opération de l'ovariotomie, c'est une des opérations les plus difficiles de la chirurgie. Elle consiste à ouvrir le ventre pour en extraire une tumeur.

Il se fait actuellement parmi les Acadiens du Nouveau-Brunswick, un mouvement des plus louables en faveur de la colonisation. Le clergé s'est mis à la tête de cette croisade patriotique et le succès est à peu près certain.

Une circulaire de Sa Grandeur Mgr. l'évêque de Saint-Hyacinthe annonce l'ouverture d'un Concile provincial qui aura lieu, à Québec, le 18 mai prochain, et l'on dit qu'à ce concile est renvoyé la question d'une Université à Montréal.

Le gouverneur-général et Lady Dufferin ont assisté à la séance des Communes, vendredi.

Le correspondant de la *Gazette* de Montréal, fait remarquer que c'est la première fois qu'un gouverneur assiste à une séance du Parlement Canadien, sauf quand il en est requis officiellement. Lord Dufferin s'est placé dans la tribune des journalistes.

M. Cockburn a donné avis qu'il proposera des résolutions tendant à créer de nouveaux arrangements concernant la représentation en Parlement.

Un correspondant d'Ontario prétend que le gouvernement désire éviter la discussion sur les résolutions de M. Blake, concernant le traité de Washington.

M. Costigan doit présenter des résolutions tendant à demander au gouvernement de donner des écoles à chaque dénomination religieuse, comme avant la Confédération.

Samedi après-midi, on a fait l'expérience d'une échelle de sauvetage, que l'on a fait descendre d'une fenêtre du cinquième étage de l'« Ottawa Hotel, » rue St. Jacques. Cette échelle est composée de fil de fer d'environ un demi-pouce d'épaisseur et d'une longueur de 75 pieds.

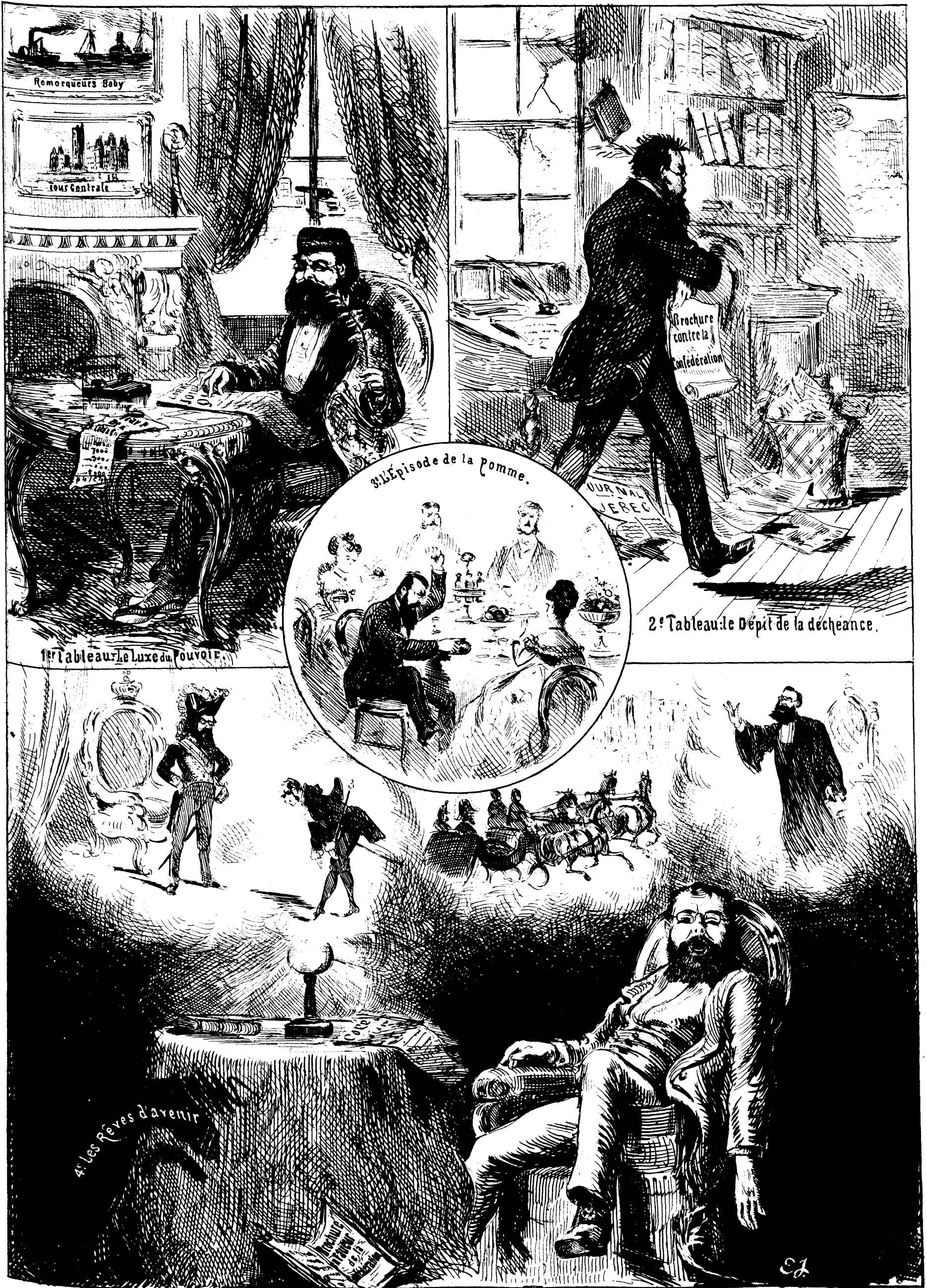
A une assemblée qui s'est tenue le 5 du courant, à Montréal, il fut résolu de former une compagnie d'omnibus pour Longueuil. L'intention est d'avoir des omnibus qui, en été, rencontraient les passagers à chaque traversée, les conduiraient à l'extrémité du village; en automne et au printemps, les mèneraient jusqu'aux chars, à St. Lambert, et en hiver, les conduiraient jusqu'au bureau de poste, à Montréal. Le capital est de \$15,000, sur lequel on a déjà souscrit au-dessus de \$7,000; les directeurs provisoires sont J. Molson, Ecr., Wm. Notman, Ecr., H. Cotté, Ecr., G. Dufresne, Ecr., F. Wollerton Thomas, Ecr., J. E. Bonton, Ecr., et F. A. Quinn, Ecr.—*Mine ve.*

L'AGE D'OR DES SAUVAGES.

La sauvagerie, entraînée dans la civilisation, a des pleurs de regret pour les coutumes effroyables qu'elle est contrainte d'abandonner; elle jette en arrière un regard de douleur vers les ténèbres sanglantes d'où le progrès humain l'a fait sortir: cette enfance barbare où l'on se sentait sans cesse agité par la terreur, la haine, les fureurs homicides, où l'on aimait à se manger les uns les autres, c'était son beau temps, c'était son âge d'or.

« Stefan, souverain pontife des îles Tonga, confiait, au commencement de ce siècle, à l'Anglais Mariner, dans une heure de tristesse et d'épanchement: — Hélas! mon pauvre Mariner, les hommes d'aujourd'hui ne respectent plus rien; tout se déprave; les plus saintes traditions se perdent, les coutumes les plus salutaires sont négligées. Je prévois que, lorsque je mourrai, on n'étranglera pas ma femme sur mon tombeau!

Cette exclamation du vieux prêtre sauvage est d'une absurdité révoltante qui fait sourire: est-elle cependant beaucoup plus extraordinaire que les douces lamentations de certaines personnes qui croient que tout est perdu parce que les choses ne se font plus comme de leur temps.



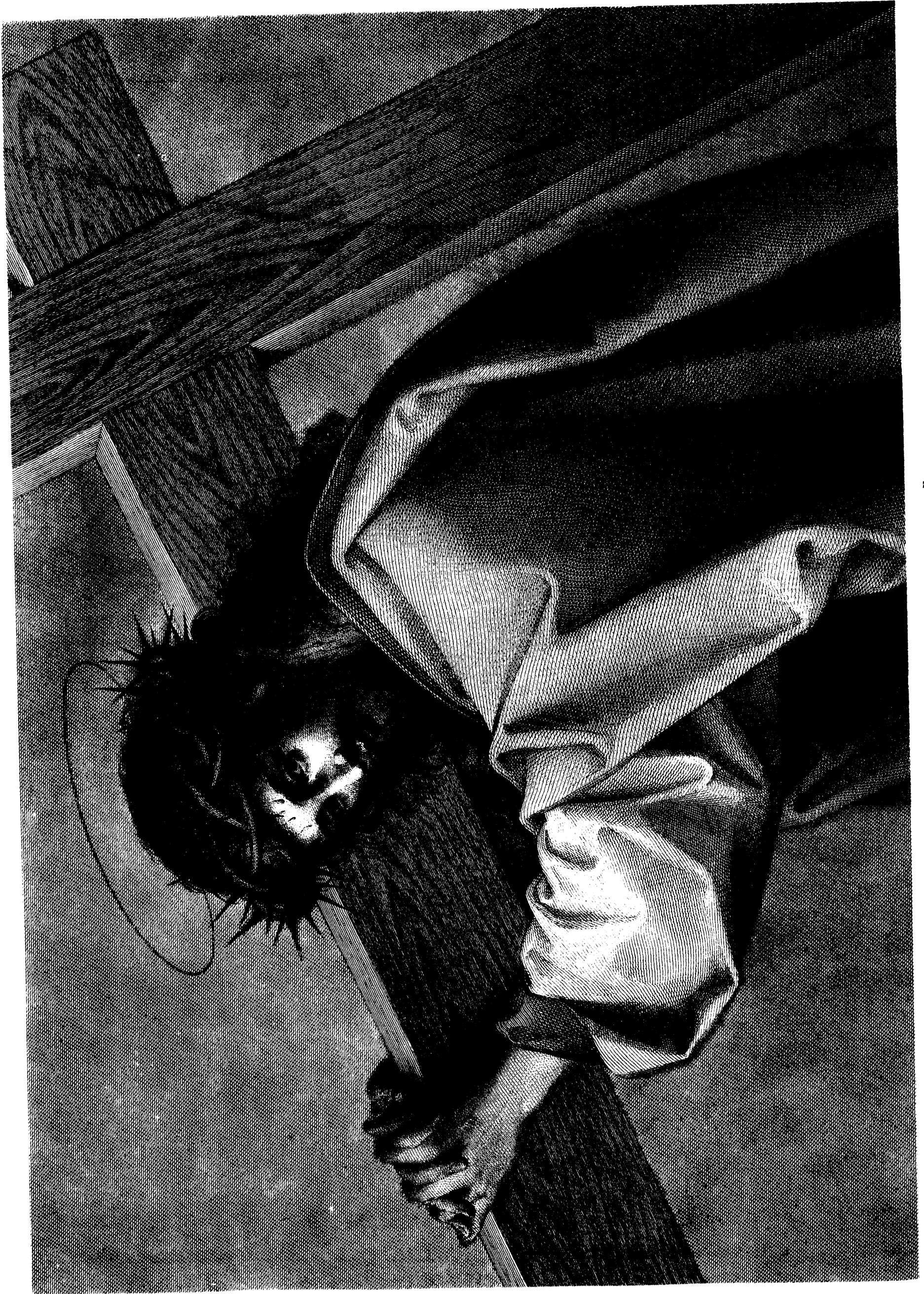
1. Tableau: Le Luxe du Pouvoir.

3. L'Épisode de la pomme.

2. Tableau: le Dépôt de la déchéance.

4. Les Rêves d'avenir.

QUELQUES SCÈNES DE LA VIE D'UN HOMME PUBLIC.



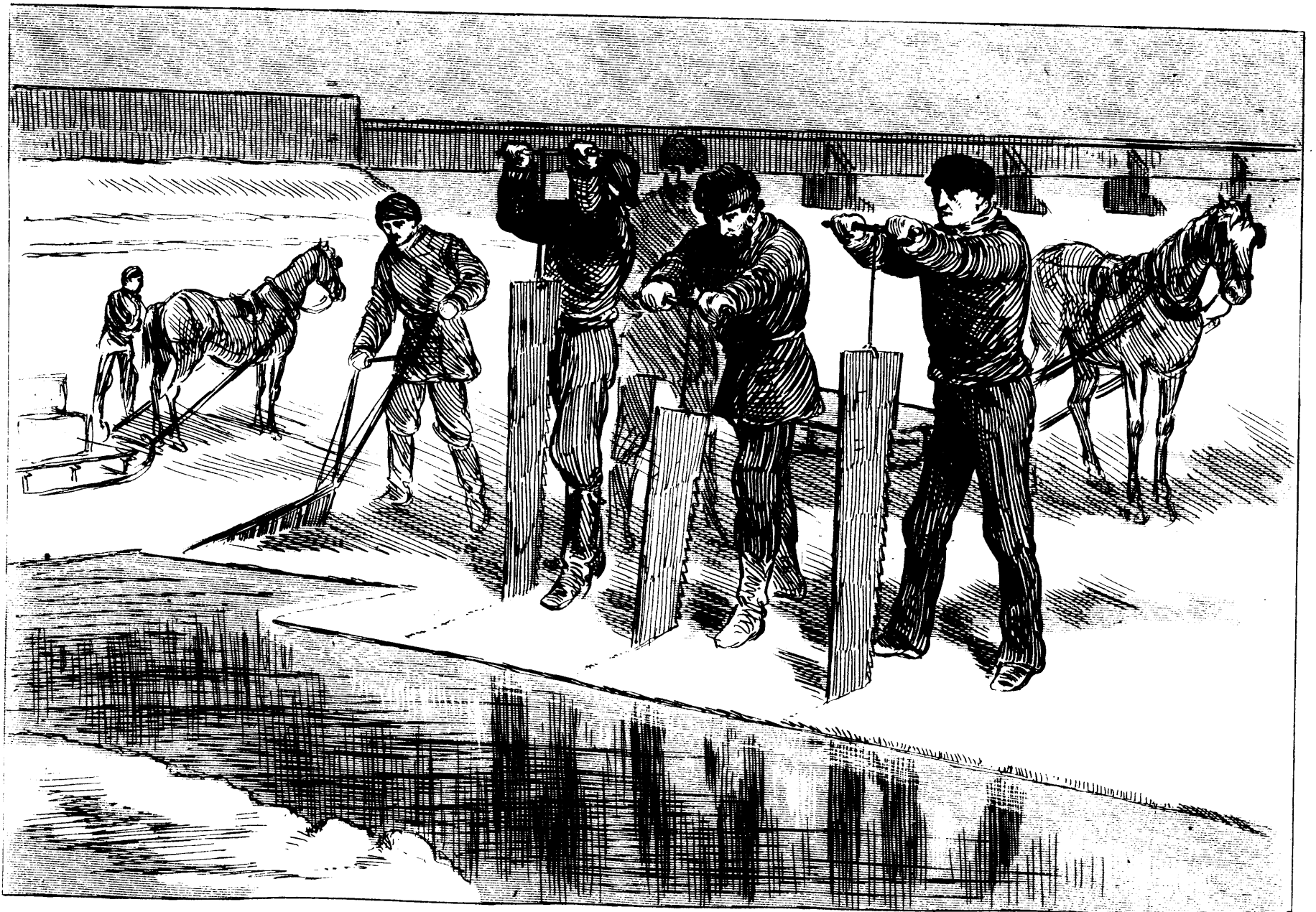
« LA SEMAINE SAINTE.—VIA DOLOROSA. »—D'APRÈS RAFFAEL URBINO.



LE NAUFRAGE.



OCTAVE CRÉMAZIE.



LA RÉCOLTE DE GLACE SUR LE ST. LAUBENT.

L'ADMINISTRATION informe respectueusement ses abonnés que l'abonnement est payable par semestre et d'avance.

L'OPINION PUBLIQUE.

JEUDI, 10 AVRIL, 1873

AVIS.

En réponse à plusieurs personnes, nous devons dire que M. L. O. David n'est en aucune manière responsable des opinions politiques exprimées dans *L'Opinion Publique* sous une signature autre que la sienne.

SEMAINE PARLEMENTAIRE.

Du 31 Mars au 4 Avril.—L'événement de la semaine a été la motion Huntington. Elle se formule ainsi :

"L'Hon. M. HUNTINGTON propose que M. Huntington, membre de cette chambre, ayant déclaré de son siège qu'il est informé d'une manière digne de foi, et qu'il croit pouvoir établir par des preuves satisfaisantes qu'en prévision de la législation de la dernière session relative au chemin de fer du Pacifique, il fut conclu un arrangement entre Sir Hugh Allan, agissant pour lui-même, et certains autres promoteurs canadiens, et G. W. McMullen, agissant pour certains capitalistes des États-Unis, par lequel arrangement ces derniers conviennent de fournir tous les fonds nécessaires pour la construction du chemin de fer projeté, et de donner au premier un certain pourcentage en vue de leurs intérêts et de leur position, le plan convenu étant ostensiblement celui d'une compagnie canadienne ayant Sir Hugh Allan comme président; que le gouvernement fut informé que des négociations étaient pendantes entre les dites parties; que subséquemment il fut convenu entre le gouvernement et Sir Hugh Allan et M. Abbott, M. P., que Sir Hugh Allan et ses amis avanceraient une forte somme d'argent pour aider à l'élection des ministres et de leurs amis à l'élection générale alors prochaine, et que lui et ses amis auraient le contrat pour la construction du chemin de fer; qu'en conséquence Sir Hugh Allan avançait une forte somme d'argent pour l'objet ci-dessus mentionné, à la sollicitation pressante de ministres; qu'une partie des deniers dépensés par Sir Hugh Allan pour obtenir l'acte d'incorporation ou charte lui a été payée par les dits capitalistes des États-Unis en vertu de l'arrangement conclu avec lui,—il soit ordonné qu'un comité de sept membres pour s'enquérir de toutes les circonstances se rattachant aux négociations pour la construction du chemin de fer du Pacifique, à la législation de la dernière session sur le sujet, et à l'octroi de la charte de Sir Hugh Allan et autres, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes et papiers, et avec instruction de faire rapport de toutes les témoignages pris devant lui, ainsi que de ses délibérations."—Rejeté sur la division suivante :

POUR : MM. Anglin, Archibald, Bain, Béchard, Bergin, Blain, Blake, Bourassa, Bowman, Boyer, Bruce, Buel, Burpee (Sunbury), Cartwright, Casey, Casgrain, Cauchon, Charlton, Church, Cook, Cutler, Delorme, De St. George, Dorion (Drummond & Arth.), Dorion (Nasserville), Edgar, Ferris, Findlay, Fiset, Fleming, Forbes, Fournier, Galbraith, Geoffrion, Gibson, Gillies, Harvey, Higginbotham, Holton, Horton, Huntington, Jetté, Joly, Lafamme, McKenzie, Mercier, Metcalfe, Mills Olliver, Paquet, Paterson, Pearson, Pelletier, Pickard, Pozer, Prevost, Richard (Mégantic), Richards, Ross (Durham), Ross (Middlesex), Ross (Prince Edouard), Ross (Wellington), Rymal, Scatcherd, Smith (Peel), Snider, Stirton, Taschereau, Thompson (Haldimand), Thompson (Welland), Tremblay, Trow, White (Halton), Wilkes, Young (Montréal ouest), Young (Waterloo).—76.

CONTRE : MM. Almon, Archambault, Baby, Baker, Beatty, Beaubien, Bellerose, Benoit, Bowell, Brooks, Brown, Burpee (St. Jean), Cameron (Cardwell), Campbell, Carling, Caron, Carter, Chipman, Chisholm, Coffin, Colby, Costigan, Crawford, Cunningham, Currier, Daly, Decosmos, Dewdney, Domville, Dormer, Doull, Dugas, Duguay, Farron, Flesher, Fortin, Gaudet, Gendron, Gibbs (Ont., D. N.), Gibbs (Ont., D. S.), Glass, Grant, Grover, Hagar, Haggart, Harwood, Hincks, Sir F., Howe, Jones, Keeler, Killam, Kirkpatrick, Lacerte, Langevin, Langlois, Lanthier, Lévesque, Lewis, Little, Sir John A. Macdonald, McDonald (Antigonish), McDonald (Cape B.), McDonald (Picton), McDonald, (Inverness), MacKay, Mailloux, Masson, Mathieu, MacAdam, McGreevy, Merritt, Mitchell, Moffat, Morrison, Nathan, Nelson, O'Connor, Palmer, Pinsonneault, Pope, Price, Ray, Robinson, Robitaille, Rochester, Ross (Champlain), Ross (Victoria), Ryan, Savary, Schultz, Scriber, Shibley, Smith (Sol Kirk), Smith (Westmoreland), Staples, Ste. Henson, Thompson (Cariboo), Tilley, Tobin, Tourangeau, Tupper, Wallace (Albert), Wallace (Norfolk), White (Hastings Est), Witton, Wright (Ottawa), Wright (Pontiac).—107.

Majorité en faveur du gouvernement : 31 ; elle eût été de 35 avec la chambre au complet. Cette motion était-elle inspirée par un but patriotique ou tout simplement dans celui de mener à la victoire ou à la boucherie les jeunes députés impatients d'assister à la chute du cabinet, qu'on leur avait prêté et promise dans les quinze jours de l'ouverture de la Session ? Ou voulait-on, en renversant le gouvernement actuel, rompre avec Sir Hugh Allan et donner le contrat du Pacifique à une autre compagnie dont les Grits et le Haut-Canada auraient eu le contrôle et l'administration absolus ?

Les uns, et ils sont nombreux, affirment que ce vote de non confiance mal déguisé contient des desseins hostiles à la compagnie Allan.

Le discours du Trésor annonçait le Contrat et le soumettait aux Chambres. Au dire de tout le monde, il est inattaquable. Au point de vue des intérêts du Bas-Canada, il est ce que demandait instamment le sentiment populaire : il est tel, en un mot, que conservateurs et libéraux le réclamaient avant que

l'excitation électorale de l'an dernier n'eût aveuglé les esprits. Il est dans les conditions voulues pour l'intérêt de Québec. Sir Hugh Allan en a déjà commencé l'exécution et il est à Londres négociant pour trouver les fonds nécessaires. Ce contrat a encore un autre avantage : il a été l'objet de la désapprobation la plus énergique et la plus absolue de la part du *Globe*, et des Grits de Toronto, qui ne se sont pas gênés de dire que l'intérêt d'Ontario était encore sacrifié. C'est la clameur de convention chaque fois qu'un mesure n'est pas toute pour Ontario ; c'est le meilleur thermomètre pour juger si une loi ou une mesure rend justice aux autres Provinces. Le succès de la motion Huntington entraînait nécessairement la chute du ministère et enlevait au Bas-Canada tous les avantages que le contrat lui assure. Voilà un fait incontestable et que personne ne peut nier. Les députés du Bas-Canada et surtout ceux de Montréal, qui doit tant profiter du contrat du Pacifique, se sont donc trompés dans leur vote qui mettait en péril les plus chers intérêts du Bas-Canada.

De leur côté, ces députés disent : la motion n'en était pas une de non-confiance. A tout événement, les faits qu'elle révélait sont tels que personne ne pouvait refuser une enquête. La moralité publique, l'honneur des hommes publics étaient en jeu. Dans l'intérêt même des ministres, l'enquête demandée aurait dû être de suite accordée. Devant ces considérations d'un ordre supérieur, il n'y avait pas à hésiter et les intérêts purement matériels devaient ne peser que fort peu dans la balance.

Aux électeurs à juger ; à eux d'apprécier et de décider. Nous nous contenterons d'observer que M. Huntington et ceux qui l'ont appuyé avaient un autre moyen de défendre la moralité publique sans s'exposer à nuire autant au Bas-Canada. Dans tous les cas, ils ont dû accepter avec plaisir l'avis de motion donné par Sir John A. Macdonald dès le lendemain pour la nomination d'un comité de cinq, "aux fins d'examiner le sujet relatif à la motion que le député de Shefford a présentée."

"Ce comité, ajoute Sir John, sera nommé par la Chambre et s'il est nécessaire, il lui sera accordé des pouvoirs spéciaux ; et si cela est encore nécessaire, il y aura une commission royale de nommée dans le but d'accorder à ce comité des pouvoirs additionnels."

La besogne de la session avance rapidement. Le ministre des finances a soumis son exposé et l'on est déjà fort avancé dans la votation des estimés. Le bill de M. Mills abolissant le double mandat a subi sa troisième lecture. On assure qu'il passera dans le Sénat.

Il y a eu, sur une interpellation de M. Bodwell, de bons discours prononcés par MM. Joly, Tupper, Holton, Young, Sir Francis Hincks, Mackenzie, à propos de nos relations commerciales avec les États-Unis, de la nécessité d'obtenir d'eux un nouveau Traité de Réciprocité. Il y a accord parfait des deux côtés de la Chambre sur un point, savoir qu'il ne faut rien épargner pour resserrer davantage les liens d'affaires qui nous unissent aux Américains.

Il s'est, à la fin de la semaine, passé un incident qui fait beaucoup d'honneur à M. Blake. Il avait porté contre Sir Francis et Sir John une accusation de partialité ou de favoritisme indu à propos de la nomination d'un officier-rapporteur quelconque. Dénégation énergique avait été faite par MM. Macdonald et Hincks, qui prétendaient que M. Blake avait été mal renseigné. Le lendemain, M. Blake, mieux informé, est venu, aux applaudissements de la Chambre, reconnaître son erreur et rectifier les faits. Quelqu'un a dit que l'homme qui avait le courage de reconnaître s'être trompé était presque aussi grand que celui qui ne se trompait jamais.

J. A. MOUSSAËU.

ÇA ET LÀ.

M. Lucien Turcotte a publié, dans les journaux de Québec, une lettre dans laquelle il donne les raisons suivantes de sa sortie du *Canadien* :

"J'ai donné cette démission, dit-il, parce que je me trouvais à avoir, aux yeux du public, la responsabilité de rédacteur en chef, puisque mon nom était en tête du journal, et qu'en fait on voulait écrire sous mon nom et même sans me consulter des articles que je ne pouvais approuver, dans la forme surtout. Voilà la vraie raison de ma sortie du *Canadien*."

Quant à la part qu'il a prise dans l'élection du comté de Québec en faveur de M. Fabre, il fait entendre que l'amitié l'a emporté sur les raisons politiques. Il déclare que, d'ailleurs, il reste conservateur.

Des escrocs ont pénétré, la nuit, dans la chambre à coucher de M. Girard et lui ont volé une centaine de piastres dans son portefeuille. L'honorable sénateur avait oublié qu'on ne dort plus, les portes ouvertes, en Canada. Son séjour à la Rivière-Rouge l'a rendu imprudent. Ottawa est une ville de progrès.

On dit que toutes les questions religieuses en litige sont réglées et que l'archevêque de Québec, qui sera bientôt de retour, en apporte la décision de Rome.

La question de l'Université est renvoyée à un concile provincial qui aura lieu, à Québec, le 18 mai prochain.

Mgr. Bourget a obtenu le coadjuteur qu'il désirait, savoir M. le chanoine Fabre.

On ne connaît pas exactement ce qui a été décidé au sujet des registres et des journaux, mais on croit que Mgr. Guigues d'Ottawa est chargé de juger la Comédie Infernale et que la po-

lémique religieuse faite par quelques journaux serait soumise au concile du 15 mai. En attendant tout le monde paraît satisfait, les deux partis réclament la victoire et se soumettent d'avance à la décision qui arrive, ce qui ne les empêche pas de discuter plus que jamais.

Le discours prononcé par M. Chapleau à Ste Thérèse, le jour de la nomination, est depuis plusieurs jours, l'objet de la discussion. Dans ce discours M. Chapleau, pour jouer, d'après la *Minerve*, un tour au *Nouveau-Monde* et au *Journal des Trois-Rivières*, fit une profession de foi qui était la traduction mot pour mot des doctrines de Scavini et de St. Thomas sur les rapports de l'Église avec l'État.

Or, il arriva que les deux organes de la cause ultramontaine attaquèrent les idées émises par M. Chapleau dans son discours. Alors la *Minerve* de s'écrier que ces idées étaient celles de Scavini, théologien recommandé par Mgr. Bourget. Mais le *Nouveau-Monde* et le *Journal des Trois-Rivières* répondent que la citation faite par M. Chapleau est tronquée, et que les idées renfermées dans cette citation ne peuvent être séparées de ce qui vient après.

COUR CRIMINELLE.

Les deux procès les plus importants de la semaine dernière ont été les suivants : J.-Bte. Quesset, maire de Lachine, pour faux ; acquitté après trois jours de cour, défendu par MM. Devlin et Geoffrion.

Mdme Picotte, Hilaire St. Jean et Gariépy pour enlèvement d'une jeune fille, trouvés coupables, défendus par M. St. Pierre. La femme Picotte n'a pas volé sa condamnation ; plutôt au ciel que la justice délivrât la société de ces femmes dont l'exécrable mission est de perdre les jeunes filles. C'est M. le solliciteur-général Chapleau qui représente la Couronne, et M. le juge Drummond qui siège.

INDU TRIE.

Nous sommes heureux d'apprendre que M. Boyer, représentant du comté de Maskinongé, se propose d'établir une manufacture de sucre de betterave à la Rivière-du-Loup. Ce serait une industrie très-avantageuse pour le comté de Maskinongé, elle créerait un marché considérable pour un légume dont la culture est facile et productive. Les cultivateurs devront profiter de la chance qui leur sera offerte de cultiver avec avantage la betterave.

PAUL.

BIBLIOGRAPHIE.

Dévotion au Précieux Sang, ses motifs, sa pratique ; par un Supérieur du Séminaire. 2ème édition approuvée par Nos Seigneurs les Evêques de Montréal et de St. Hyacinthe. Brochure in-32 de 50 pages ; 6 cts. J. B. Rolland & Fils, libraires, éditeurs.

LA FORTUNE DE L'EMPEREUR.

On lit dans le *Pall Mall Gazette* :

"Le testament de Napoléon III vient d'être homologué en Angleterre ; sa fortune personnelle est d'environ 120,000 liv. st. [3 millions de francs], qu'il laisse en entier et sans réserve à l'Impératrice Eugénie.

"Le seul legs qu'il laisse à son fils, est, dit-on, la couronne impériale. Si cela est vrai, voilà bien une violation de l'idée napoléonienne qui veut que les Bonapartes ne règnent que lorsqu'ils sont appelés par la voix du peuple. A ce point de vue, le testament de l'ex-empereur est dans un sens un manifeste important pour les impérialistes. C'est un message adressé aux amis du prince Napoléon."

D'un autre côté, on assure que la liquidation de la liste civile entreprise par la commission parlementaire laissera aux héritiers de Napoléon III un actif de trois millions.

Reste à connaître la fortune personnelle aussi de l'ex-impératrice qui possède de grandes propriétés en Espagne.

CE QU'IL EN COUTE AUX DAMES D'ABYSSINIE POUR DEVENIR MOINS BRUNES.

Changer complètement de peau trois mois après leur mariage, obtenir une nuance café au lait quand la nature les a gratifiés d'un teint chocolat, tel est, au dire d'un voyageur sérieux, le *ne plus ultra* de la coquetterie des belles de l'Abyssinie. Mais pour en venir à ce degré de distinction, voici ce qu'il leur en coûte : durant trois mois entiers, la dame qui aspire à ce degré de perfection doit se tenir dans un appartement écarté ; elle y est recouverte d'une étoffe de laine, à laquelle est pratiquée une seule ouverture pour laisser passer dehors la tête. "Dessous cette couverture sont allumées un grand nombre de branches vertes d'un bois odorant. La fumée attaque l'épiderme et le détruit, et, les trois mois expirés, la jeune femme sort avec une peau neuve, plus blanche et plus douce que la première.—Cette opération épuise beaucoup les forces, et la mère ainsi que les sœurs d'une femme ainsi enfumée n'ont d'autre occupation que de lui préparer de petites boulettes de mets très-succulents, et de les lui fourrer dans la bouche, absolument comme on fait dans quelques provinces pour engraisser les volailles." L'opération de la fumée est l'héroïsme de la coquetterie féminine ; trouverait-on beaucoup de petites-maitresses, en Europe, résignées à rester trois mois sans bouger dans un sac enfumé, pour se donner une peau un peu plus blanche ?

On écrit de Naples :

Un frère a poignardé sa sœur, jeune femme de 23 ans, fort belle, mais qui, oubliant toute pudeur, menait ostensiblement une conduite scandaleuse. Une autre jeune femme de 30 ans, aussi fort belle, mais fort jalouse, a tué d'un coup de stylet son amant qui voulait la quitter pour se marier. Le fratricide par vertu et la meurtrière par amour se sont constitués prisonniers.

CHOSSES ET AUTRES.

L'AMBITION D'UNE PETITE FILLE.—On dit que l'ex-reine d'Espagne, avait toute jeune le désir d'être reine. Etant au couvent du Sacré-Cœur, à Paris, elle vit passer un jour l'impératrice Eugénie qui allait au milieu d'un déploiement de splendeur extraordinaire à l'ouverture des Chambres françaises. Ce spectacle la ravit et augmenta le désir qu'elle avait d'être reine. Une personne lui ayant dit que l'impératrice était très-dévotée envers la sainte Vierge et que cette dévotion lui avait porté bonheur, elle se fit consacrer à la sainte Vierge. Elle dit un jour à un homme d'Etat qui lui demandait ce qu'elle demandait à la sainte Vierge, elle répondit:—une couronne, et je ne vois pas pourquoi elle ne ferait pas pour moi ce qu'elle a fait pour l'impératrice des Français qui n'était qu'une petite comtesse espagnole, pendant que je suis une princesse.

Il paraît que si Amédée l'avait écoutée, il n'aurait pas laissé le trône d'Espagne sans combattre.

L'ANGE EL-MAHDI.—On lit dans l'histoire de l'expédition d'Egypte que, vers la fin d'avril de l'an 1799, un personnage venant de l'Afrique arriva à Dorne, et déclara qu'il était l'ange El-Mahdi, annoncé par le Koran, et qu'il venait au secours des fidèles croyants. Il se fit promptement des disciples; et deux cents Maugrabins, qui venaient d'Afrique aussi, comme par hasard, se joignirent à lui. Il aborda les habitants et leur annonça que les fusils, les baïonnettes, les sabres, les canons des Français ne pourraient atteindre les vrais croyants qui marcheraient sous ses étendards, et qu'à leur aspect les Français déposeraient les armes et n'oseraient pas se défendre.

L'espoir d'un triomphe aussi facile lui amena une multitude de croyants; et il marcha à leur tête sur Demenhour. Il ne resta que quelques hommes de la légion nautique; ils furent massacrés. Enhardis par ce triomphe, ils soulèvent la province et marchent fièrement. Leur illusion ne fut pas longue. Le chef de brigade Lefebvre part du fort de Rahmanieh avec deux cents hommes et s'élança à leur rencontre; il se bat contre eux jusqu'à six heures du soir, et entouré par eux, il leur tua tous ceux qui osent avancer à la portée de son feu; puis le général Lanusse averti arrive avec une colonne mobile, bat et met en fuite tous les insurgés qui se présentent, fait passer au fil de l'épée quinze cents hommes qui s'étaient réfugiés à Rahmanieh, brûle la ville et rétablit l'ordre.

L'ange El-Mahdi avait été emporté blessé à mort; ce qui a fait voir que ce n'était pas un ange.

JEU PENDABLE.—Le Français raconte la jeunesse du P. Monsabré, le prédicateur de Notre-Dame. Il était, paraît-il, dans son enfance, turbulent et "diablotin."

Voici le récit d'un tour qu'il joua au premier chantre de la paroisse.

A l'église de Cour Cheveny, comme dans beaucoup d'églises de villages, les cordes des cloches pendent dans le chœur au-dessus du lutrin. Or, le premier chantre était chauve et portait perruque, tentation perpétuelle pour l'enfant de chœur assis derrière lui.

Un jour, il n'y eut plus tenir: il s'empara d'un cierge cassé, en tira la mèche enduite de cire et joint d'un œud bien serré les poils follets de la perruque à la corde de la petite cloche, — la "tintette," comme on dit dans le pays.—Puis, le moment venu, il tire la corde, qui, en se relevant, enlève la perruque et la fait voltiger convulsivement dans les airs. Fou rire de l'assistance, fureur légitime du chantre, indignation du curé, qui, après la messe, fait ranger tous les enfants de chœur en demi-cercle dans la sacristie, et les interroge les uns après les autres. Chacun nie, bien entendu. Il avait gardé le plus suspect pour le dernier et déjà sentait faiblir sa colère en regardant la figure de l'espiègle qui l'épiait du coin de l'œil.

—C'est donc toi, Louis?

—Dame, monsieur le curé, puisque ce n'est pas les autres, il faut bien que ce soit moi, répond le petit malheureux, en prenant son air le plus patelin.

—Va-t'en! cria le curé d'une voix terrible. Et, tandis que l'enfant de chœur s'esquivait sans se le faire répéter deux fois, il soulageait son indignation en partant d'un éclat de rire qu'il avait eu grand-peine à comprimer jusque là.

Le palais de l'exposition universelle de Vienne est le plus grand monument de ce genre qui ait été construit jusqu'à ce jour. Ses proportions dépassent même de beaucoup le palais de notre exposition de 1867.

Voici d'ailleurs le tableau comparatif, au point de vue de la superficie, des autres constructions:

L'enceinte d'exposition avait une étendue en mètres carrés, à Londres (Hyde-Park), 1851, de 81,591; à Paris (Champs-Élysées), 1856, de 103,156; à Londres (Brompton), 1862, de 186,125; à Paris (Champ-de-Mars), 1867, de 441,750.

Tandis qu'à Vienne (Prater), 1873, elle est de 2,330,631 mètres carrés.

Elle est donc du quintuple et plus de celle du Champ-de-Mars 1867.

Le Liquide Rhumatique de Jacobs guérit les membres gelés.

La majorité des cas de mortalité dans ce pays peut être attribuée aux maladies des poumons. Certes, ces maladies s'accroissent d'une manière alarmante. Nous ne connaissons pas de remède mieux adapté à cette maladie que la combinaison de l'Hypophosphite découverte par M. Fellows.

M. Jules K... est un capitaine au long cours, marié depuis huit ou dix mois seulement. Il est profondément attaché à sa jeune épouse; aussi son humeur jalouse s'accommode-t-elle mal des exigences de sa rude profession. Néanmoins il dut s'éloigner de la capitale et prendre la mer avec un cargaison pour la Plata, le 13 septembre dernier (date fatale), après avoir confié sa femme aux soins de sa mère, domiciliée rue Bleue.

Les adieux, comme on pense, avaient été des plus tendres, et les derniers baisers de longs serments d'amour et de fidélité. Le capitaine resta plusieurs jours inconsolable et son mâle visage portait l'empreinte de son immense douleur. De noirs pressentiments envahissaient son esprit et jetaient le trouble dans son cœur. La traversée fut pour lui pleine d'angoisses et de tourments; il n'en voyait plus arriver le terme.

Enfin le 21 février dernier, la terre de France apparut éblouissante à ses regards. Pourtant le ciel était gris et les côtes de la Manche étaient enveloppées de brumes légères; une pluie fine tombait. Mais depuis plusieurs jours déjà, le capitaine, en proie à une profonde émotion, toute pleine d'anxiété et qui touchait à la démence, n'avait pas quitté le pont de son navire. L'ombre de la première falaise qu'il aperçut le fit bondir

malgré lui et lui arracha un cri de soulagement, comme s'il avait craint un instant de ne la pouvoir découvrir.

C'est que son amour s'était encore accru par l'absence et atteignait maintenant les extrêmes limites de la passion humaine.

L'impérieux devoir cloua cependant le bouillant capitaine pendant six jours encore sur le pont de son navire. Ces six jours nécessaires à l'opération du déchargement et aux diverses formalités à remplir à la suite d'un débarquement, lui parurent autant de siècles! Mais les siècles eux-mêmes, comme toute chose, ont leur fin. Avant-hier soir, M. K... quittait le Havre, et dans la nuit, rentrait à Paris.

De la gare Saint-Lazare à la rue Bleue, le trajet paraît court. Le capitaine aurait juré qu'il marchait aux antipodes. C'est que ces jambes à tout instant fléchissaient, c'est qu'à chaque pas il se retenait aux murailles, ainsi qu'un homme ivre ou tel qu'un moribond. Un tremblement nerveux agitait tous ses membres et entre-choquait ses dents, ses forces l'abandonnaient; il fut dix fois sur le point d'appeler à son aide, mais dix fois il se redressa violemment sous l'impulsion mécanique de sa volonté. Son dernier effort le traîna jusqu'au seuil du domicile maternel, qui était aussi la demeure conjugale. La porte s'ouvrit, avec elle l'enfer, c'est-à-dire le désespoir.

Un mois auparavant, la jeune madame K... avait fui nuitamment de la maison pour suivre les traces d'un lâche séducteur, un jeune commis de finance qu'elle avait rencontré chez une amie et qui l'avait abandonnée au lendemain de sa faute. Et Mme K..., la mère épouvantée de l'avenir réservé à son fils, avait, en quelques heures, succombé à sa douleur.

De tels malheurs accablent parfois la raison humaine. Hier matin, M. Jules K..., dans un accès de folie subite, tentait à sa vie.

L'infortuné n'a pas eu la main assez ferme; le couteau qu'il s'est plongé dans la poitrine, au-dessous du sein gauche, n'a pénétré que peu profondément dans les chairs, et la lame s'est arrêtée sur une côte. On espère le sauver, mais nous doutons hélas! qu'on puisse le guérir jamais.

Les Pilules de Colby sont régulièrement recommandées par les médecins qui en voient la formule.

Un habitant de Buffalo annonce publiquement qu'il met sa femme en loterie. Il a fait imprimer des billets sur lesquels on lit: "La femme est bonne ménagère et consentira volontiers (je comprends ça, d'ailleurs!) à demeurer avec celui qui la gagnera. Prix: 25 centimes le billet."

C'est pour rien.—Moralité:

Combien de femmes dans ce monde
Qui voudraient bien en faire autant!

Le reporter français n'est rien auprès du reporter américain: voyez plutôt cette annonce d'un journal Yankee:

On demande un collaborateur remplissant les conditions suivantes:

"Il faut un jeune homme bien musclé, qui n'a pas froid aux yeux et qui n'a pas peur de donner ou de recevoir des coups de couteaux; il fournira lui-même son cheval, son revolver, son bowie-knife."

Quelle mise de fonds!

On lit dans un journal américain:

"Une rencontre a eu lieu, aux environs d'Halifax, entre deux locomotives qui ne pouvaient pas se souffrir.... Les témoins du duel, enfermés dans des compartiments, derrière les combattants, ont tous péri!"

Voici qui a au moins un grain de sel:

Un steamer de New-York filait ses dix nœuds à l'heure, lorsqu'on entendit de l'avant ce cri sinistre:

—Un homme à la mer!

—Stop! fit le capitaine.

—Puis, se tournant vers le comptable du bord:

—A-t-il payé son passage?

—Yes, fit le caissier.

—En route! hurla le capitaine.

Et le navire reprit sa marche.

Le dernier recensement de la population aux Etats-Unis nous fournit de bien curieux renseignements sur certaines professions adoptées par les femmes de ce pays.

Nous trouvons, en effet, dans l'aimable *Gaulois*:

45 éleveuses de troupeaux (il ne manque pas non plus de vachères et de gardeuses de dindons en France); 6 barbrières; 24 dentistes; 5 avocates; 525 médecins ou chirurgiens; 67 appartenant au clergé; 2 boueuses; 7 fossoyeuses; 10 attachées aux canaux; 196 charretières; 1 pilote; 6 travaillant à la fabrication du guano; 4 dans les usines à gaz; 93 arquebuisières; 7 fabricantes de poudre; et 7 agrées de navires....

C'est gréieuses qu'il faudrait dire, car en matière de marine, c'est grément qui est le mot propre. Il est vrai qu'en matière de femme, agrément vaut mieux.

On vient de terminer, dans les chantiers de Lorient, la construction d'un nouveau bâtiment blindé qui est appelé à faire une véritable révolution dans la marine. Ce curieux navire a nom l'*Espadon*, et son ingénieuse disposition mérite une description.

Deux puissantes machines à vapeur le mettent en mouvement et lui permettent, à sa volonté, de fondre sur un ennemi ou de se dérober à ses coups. Il possède, en outre, grâce à la combinaison de ses forces motrices, la précieuse qualité d'évoluer sur place.

L'*Espadon*, en état de défense, présente aux coups de ses adversaires une surface sphérique qui émerge à peine au-dessus de l'eau. L'abordage y est, par suite, impossible; une quantité de tubes, disposés sur le pont, l'inondent instantanément d'une vapeur condensée qui forme autour de lui un véritable nuage. Comme armes offensives, il possède une gigantesque éperon d'acier de deux mètres et demi de long et de vingt centimètres de diamètre, qui lui permet de percer la coque des plus puissants navires blindés.

Au centre du bâtiment se trouve une tourelle protégée par une carapace dans laquelle est un énorme canon pouvant facilement être dirigé dans tous les sens et lançant des projectiles d'un poids et d'une force de pénétration inconnus jusqu'ici. Son tir efficace s'étend au moins à 8,000 mètres.

Les expériences de tir qui vont avoir lieu prochainement seront entourées du plus grand mystère.

Les Allemands sont lourds, patauds, dépourvus de grâce dans leur personne et de goût dans leur toilette; ils ont de grosses mains, ils ont des pieds énormes; mais ces pieds sont

meublés de solides chaussures, bien cousues, résistantes aussi bien à l'eau et à la boue des marécages qu'aux pierres et aux cailloux des routes; la dernière guerre ne nous l'a que trop prouvé. Pourquoi ne prendrions-nous pas ces chaussures pour modèles? Elles sont moins jolies que la guêtre, c'est vrai, mais la question de coquetterie n'a rien à faire ici, pas plus que la question de nationalité—ceci pour répondre à ceux pour qui tout est national dans notre uniforme, depuis le képi jusqu'au soulier.—Mais je m'arrête, de crainte que l'on ne retourne contre moi le vieil axiome: *Ne sutor ultra crepidam*.

Calino apprécie la situation:

—Voyez-vous, nous ne jouirons pas d'un moment de tranquillité tant que nous n'aurons pas une bonne loi qui interdise à la chambre de parler politique!

Le recensement triennal de la population indigente de Paris, prescrit par les règlements, vient d'avoir lieu et donne les résultats suivants:

Au mois de janvier 1870, on comptait 42,000 ménages pauvres, se composant de 111,350 individus inscrits sur les registres des bureaux de bienfaisance; le recensement de cette année n'a relevé que 39,600 ménages pauvres, composés de 101,720 personnes.

UNE MUSÉLIÈRE A GOURMANDS.—Cette muselière, inventée par la finesse villageoise, dans les campagnes russes, est tout simplement une chançon. Lorsqu'on fait cueillir des framboises, par exemple, dans le potager, on donne l'ordre aux jeunes filles qu'on en charge de chanter en chœur. Ainsi occupées, dit le poète russe Pouchkine, elles sont empêchées d'introduire le fruit du seigneur entre les lèvres sensuelles de leurs bouches rosées.

Une malice semblable était en usage autrefois dans le Midi. Lorsque le chef de famille envoyait, de sa table, quelque friandise à quelque favori dans une salle voisine, il ordonnait au page ou à l'enfant qui en était le messager d'entonner un Noël et de le poursuivre tout le long du chemin. Force était bien au porteur de s'en revenir à jeun.

LOTÉRIE VILLE-MARIE.

Je suis heureux d'annoncer que le public a répondu généralement à notre appel et j'ose espérer que tout le monde se fera un devoir de prendre des billets dans une œuvre aussi charitable.

Il a été décidé que le tirage aura lieu définitivement le premier août prochain (1873) en la Cité de Montréal, au Cabinet de Lecture Paroissial, en face du Séminaire de St. Sulpice, No. 327, Rue Notre-Dame.

Le tirage sera fait publiquement et commencera à 10 heures avant-midi.

Sa Grandeur Monseigneur de Montréal, vient d'adresser une lettre à tout son clergé dans laquelle les mots suivants sont compris: "Je dois vous informer que la Loterie Ville-Marie est, comme l'annonce son prospectus, sous les auspices de l'Évêché et que les mesures ont été prises pour qu'il n'y ait pas de déceptions; on voudra bien remarquer qu'une grande partie des produits de cette loterie sera consacrée à des bonnes œuvres et qu'elle mérite par conséquent votre patronage, etc."

Je dois faire remarquer au public que je n'ai plus en mains que cinq mille billets, tout le reste a été en partie vendu et en partie placé, en conséquence l'on doit se presser pour prendre des Billets.

Tous ceux qui ont pris des Billets recevront à leur adresse, aussitôt après le tirage, une liste des numéros gagnants. Cette liste sera aussi publiée sur les journaux.

Le tirage au sort de cette loterie sera fait d'après le mode adopté par certaines Sociétés de Construction; mais comme tout le monde ne connaît point ce mode de tirage, je vais le faire connaître au public afin d'éviter tous faux renseignements à ce sujet.

Tous les numéros depuis le premier jusqu'au dernier, c'est-à-dire depuis un jusqu'à trente-deux mille, seront mis dans une urne. Ces numéros qui seront sur des morceaux de carton de la grandeur d'une estampille de poste seront mélangés et brassés à la satisfaction et demande du Public qui sera présent lors du tirage. Après que les numéros auront été ainsi mélangés et brassés à la satisfaction générale, il sera procédé au tirage.

L'assemblée choisira des scrutateurs, et les enfants choisis pour prendre les numéros dans l'urne seront placés entre les scrutateurs.

Un des enfants prendra sans regarder dans l'urne, un numéro et le passera aux scrutateurs, et le numéro sortant le premier de l'urne sera le premier prix; ainsi de suite.

En conséquence, les numéros gagnants seront les premiers sortis de l'urne, ainsi personne ne sait quel sera le numéro qui sortira le premier, ni le second, ni les suivants.

Ce mode de tirage est certainement le plus juste et le plus équitable et dans lequel aucune fraude ne peut être employée.

Tous ceux, entre les mains de qui des billets ont été placés, voudront bien faire un rapport d'ici au premier juillet prochain; car tous les billets qui n'auront pas été vendus à cette date, devront être retournés en mes mains.

Ceux dont les billets ne seront pas annoncés voudront bien en prévenir le sousigné sans délai.

Pour plus amples informations, s'adresser au sousigné,

G. H. DUMASAIL,

Gérant et Trésorier de la Loterie Ville-Marie.

Montréal, 3 avril 1873. 4-15a

Les réponses aux dernières charades proposées dans *L'Opinion Publique* sont les suivantes:

No. 81, Parlement; No. 82, Canada; No. 83, Papineau.

Les annonces de naissances, mariages ou décès seront publiées dans ce journal à raison d'un sou chaque.

NAISSANCES:

A Beauharnois, le 31 mars dernier, la dame de J. M. Bisailon, une fille.

A Biddeford, Me., le 26 mars dernier, la dame de M. J. B. Paré, jr., commis marchand, a mis au monde un fils.

MARIAGE.

A la Rivière-du-Loup (en haut), le 31 mars courant, par le Rév. Messire J. Boucher, curé du lieu, François-Ephrem Rouleau, Notaire, de St. Barthélemi, fils de Frs. Rouleau, Notaire, du même lieu, à Dlle. Agnes Béland, fille de M. Honoré Béland, bourgeois, de dit lieu de la Rivière-du-Loup.

LES
CHEVALIERS DU POIGNARD

ROMAN ÉMOUVANT PAR XAVIER DE MONTÉPIN.

Deuxième Partie. — Les Amours du Chevalier.

(Suite.)

XXI. — LE RENDEZ-VOUS.

Le souper ne dura guère plus d'une demi-heure, et attendu la disposition d'esprit de chacun de nos personnages, il fut singulièrement triste.

Aussitôt que les convives eurent quitté la salle à manger, Denis, rempli de vagues appréhensions et d'une mortelle inquiétude, s'enfonça dans le parc, et se dirigea, guidé par l'incertaine clarté de la lune, vers l'endroit désigné par la jeune fille.

Cet endroit était une salle verte (comme on disait à cette époque). Cette salle verte se trouvait à l'extrémité d'une longue et magnifique allée de tilleuls qui formait l'une des longues et magnifiques allées de tilleuls qui formaient l'une des liânières du parc. Au centre, sur son piédestal de granit, trônait une blanche statue de Diane chasseresse. Tout alentour, des bancs rustiques semblaient offrir aux promeneurs le repos et la solitude sous les grands arbres.

Denis, arrivé tout haletant au lieu du rendez-vous, se laissa tomber sur un de ces bancs.

Un quart d'heure se passa. Puis un autre encore. Denis commençait à craindre que Marguerite n'eût été retenue au château par quelque circonstance imprévue et impérieuse. Et du fond de son âme il maudissait ce retard qui l'aurait plongé, pour toute la nuit, dans une perplexité désespérante.

Enfin, un pas tout à la fois rapide et hésitant se fit entendre, et la jeune fille apparut à quelque distance. A mesure qu'elle approchait, sa forme blanche et svelte prenait, à travers les ombres de la nuit, l'aspect d'une apparition surnaturelle. On eût dit un de ces génies familiers, hôtes charmants des forêts de la fantastique Allemagne.

Denis se précipita au-devant d'elle.

La jeune fille haletante, épuisée par la fiévreuse rapidité de sa course et tremblante d'émotion, s'appuya sur son bras, sans prononcer une parole, et se laissa guider par lui jusqu'au près du banc rustique dont nous avons déjà parlé.

Au milieu du profond silence de cette nuit étoilée, on entendait distinctement le faible bruit des pulsations réitérées du cœur de Marguerite. Elle appuyait ses deux petites mains contre sa poitrine violemment soulevée, et elle attachait son regard fixe et étrange sur son amant, debout devant elle.

—Marguerite... chère Marguerite... murmura Denis. Mon Dieu qu'avez-vous et que se passet-il donc ?...

En entendant le son de la voix de son amant, la jeune fille tressaillit avec une sorte d'effroi.

—Raoul, demanda-t-elle en se levant, — Raoul, jures-moi que vous allez me dire la vérité... toute la vérité...

—La vérité !... toute la vérité ! — répéta Denis. — Mais à quel sujet... à quel propos ?...

—Jures !...

—Eh bien, je le jure...

—Sur votre honneur !...

—Sur mon honneur !...

—Sur la mémoire de votre mère !...

—Sur la mémoire de ma mère... Mais, au nom du ciel ! pourquoi me demander cet étrange serment ?...

—Ne le devinez-vous pas ?

—Non, certes !

—Eh bien, vous allez tout savoir...

—Parlez vite, je vous en supplie, car vous devez le comprendre, je suis sur des charbons ardents...

—Connaissez-vous cet homme qui, depuis hier, est l'hôte de mon père ?...

—Le banquier Van Goët ?

—Lui-même.

—Vous me demandez si je le connais ?

—Oui.

—Je l'ai vu aujourd'hui pour la première fois.

—Ainsi donc, jamais vous ne vous étiez trouvés en face l'un de l'autre ?...

—Jamais.

—Ni le jour, ni la nuit ?...

Marguerite appuya sur ces trois derniers mots.

—Ni le jour, ni la nuit... —répondit le jeune homme avec un calme admirablement joué, quoiqu'il se sentit au moment de défaillir.

—Et, poursuivit Marguerite, — et vous vous appelez bien Raoul-Hector de Navailles ?...

—Certes !

—Et vous êtes bien le fils du vicomte Aymer de Navailles ?...

—Eh ! s'écria le jeune homme avec une feinte indignation, — qui donc a le droit d'en douter ?... — Ah ! murmura Marguerite, avec une expansion délirante, — si vous dites la vérité, que le ciel soit béni cent fois... — Marguerite... Marguerite... — demanda notre héros d'une voix suppliante, — que signifient ces questions étranges, qui me bouleversent et qui me rendent fou... J'entrevois sous mes pas un abîme, mais je ne puis deviner par qui cet abîme a été creusé !... Suis-je ac-

cusé ?... Par qui le suis-je... Que me reproche-t-on ?... Et vous Marguerite, vous qui êtes mon espoir, mon bonheur et ma vie, vous aussi, doutez-vous de moi ?...

—Je n'ai jamais douté, Raoul, — répondit la jeune fille avec une indicible tendresse, — si j'avais un doute... un doute réel au fond du cœur, serais-je venue ?... Non, je n'ai pas douté, mais... pardonnez-moi, Raoul... je suis femme... je suis faible... j'ai frémi... j'ai tremblé... j'ai eu peur...

—Frémi !... tremblé !... Pourquoi ? Que craignez-vous ?...

—Ah ! Raoul... si vous aviez entendu comme moi...

—Quoi donc ?

—Ce que cet homme disait à mon père... — Le banquier Van Goët, n'est-ce pas ?

—Oui.

—Et bien ?

—Il parlait de vous.

—De moi ?... Mais il ne me connaît pas plus que je ne le connais moi-même...

—Oh ! je vous crois ! Je vous crois, Raoul !... — Enfin, que disait-il... Je vous en supplie, parlez...

—Je n'ose vous répéter ses mensonges et ses calomnies...

—Pourquoi ?

—Parce que vous ne me pardonneriez pas de les avoir écoutées jusqu'au bout...

—C'était donc bien odieux ?...

—Oui, bien odieux et bien infâme...

—Cependant, il ne m'accusait point d'être un voleur ou un assassin, je suppose...

—Il vous accusait, d'abord, Raoul, de porter un nom qui n'est pas le vôtre...

Le jeune homme haussa les épaules.

—Et ensuite ? — demanda-t-il.

—Il vous accusait d'être le chef de cette bande d'audacieux malfaiteurs qui ravagent ce pays...

Denis se mit à rire, d'un rire strident et en quelque sorte métallique.

—Et ensuite ?... — fit-il pour la seconde fois.

La jeune fille reprit, — Il vous accusait, enfin, d'avoir voulu l'assassiner, de votre propre main, il y a quelques mois, dans une petite auberge des bords du Rhin.

—Bravo !... s'écria Denis, — bravo !... Ce banquier Van Goët n'est point de mes amis, à ce qu'il paraît !... Tuidieu !... quelle imagination fertile !... Le chevalier de Navailles, voleur de grands chemins !... l'franchement je n'aurais jamais imaginé cela, moi qui vous parle !... Et que répondait votre père à toutes ces belles choses ?

—Il demandait la preuve.

—C'est précisément ce que j'aurais fait à sa place. — Et cette preuve, l'autre, le juif le banquier, trouvait assez embarrassante de la donner, j'imagine ?...

—Il la promettait, du moins... Un de ses gens est parti à franc étrier, il y a quelques heures, pour aller chercher à Mannheim ce vieil ami de votre père dont il vous parlait à dîner, et qui, selon lui, affirmera que le véritable Raoul de Navailles n'a point le moindre rapport avec vous.

Denis devint excessivement pâle. Mais la clarté des étoiles était trop faible pour permettre à Marguerite de remarquer cette pâleur.

—Misérable calomniateur !... — s'écria-t-il, — je te confondrai !...

Quant au reste, — reprit la jeune fille, — il se fait fort de vous tendre un piège dans lequel vous tomberez, et qui démontrera, jusqu'à l'évidence, que c'est bien vous qui avez tenté de l'assassiner...

—Toute la honte de cette folle entreprise retombera sur lui !... — répéta Denis.

—Oh ! que vous me rendez heureuse en parlant ainsi !... — murmura Marguerite.

—Jurez-moi de nouveau, ma bien-aimée, — reprit le jeune homme, — jurez-moi que vous n'avez jamais douté... que vous n'avez jamais cru que celui à qui vous avez donné votre cœur fût infâme...

—Jamais, je vous le répète... Ma raison se troublait... par instants, mon épouvante allait jusqu'au délire, mais j'étais sûre de vous !...

—Oh ! merci !... merci cent fois !...

Et Denis, saisissant entre les siennes les deux blanches mains de Marguerite, les couvrit de baisers...

Pendant quelques secondes, la jeune fille s'abandonna à une muette extase. Mais tout à coup, elle jeta un cri perçant.

Denis, de son côté, ne put s'empêcher de tressaillir et de mettre la main sur la garde de son épée.

Un bruissement sourd de branches froissées et de feuillages agités venait de se faire autour d'eux. Soudain, plusieurs troncs d'arbres semblèrent se dédoubler, et des formes humaines tranchèrent sur l'obscurité et enveloppèrent les deux jeunes gens dans un cercle vivant.

—Nous sommes perdus ! — murmura Marguerite à demi évanouie, en cherchant un refuge dans les bras de Denis.

Ce dernier tira son épée.

—Arrière ! — s'écria-t-il, — arrière, qui que vous soyez ! Le premier qui s'approche est mort !

Mais la pointe menaçante de son arme se baissa aussitôt. Une voix bien connue venait de murmurer à son oreille : — Silence, capitaine !... je vous salue !... C'est moi !... Roncevaux !...

XXII. — RONCEVAUX.

— Silence, capitaine ! je vous salue ! — venait de murmurer une voix bien connue à l'oreille de notre héros.

Denis, avec cette rapidité d'intuition dont il était amplement doué, comprit à l'instant même qu'il était en effet sauvé, et sauvé par un hasard si étrange et si inexplicable qu'il semblait, en vérité, tenir du miracle.

— Ah ! — pensa-t-il avec un vif mouvement de joie, — décidément mon étoile brille toujours là-haut, et, plus que jamais, le diable me protège !...

Et, en même temps, il dit tout bas à Roncevaux, en lui désignant Marguerite : — Donne l'ordre de baïllonner cette jeune fille, mais doucement, sans lui faire le moindre mal et seulement pour l'empêcher d'appeler à l'aide ; je vais me jeter au-devant d'elle comme pour la défendre. Empare-toi de moi, qu'on me lie les pieds et les mains, et, qu'à ses yeux je paraîsse ne céder qu'au nombre et à la violence, après une résistance désespérée...

— Compris, capitaine ! — répondit Roncevaux, qui, pour exécuter les ordres de Denis, se dirigea vers Marguerite qui se tordait les mains et répétait :

— Nous sommes perdus !...

Tout ce qui précède s'était passé en beaucoup moins de temps que nous n'en avons mis à l'écrire.

Roncevaux saisit à l'improviste les deux bras de la jeune fille, et avec l'adresse d'un homme habitué à ces sortes d'opérations, il les lui attacha le long du corps avec un mouchoir de soie.

— A moi, Raoul !... à moi !... — cria Marguerite, au comble de l'épouvante et du désespoir.

A cet appel, Denis s'élança l'épée haute et fondit sur Roncevaux, comme l'aigle fond sur sa proie.

Pendant deux ou trois secondes les lames des épées se heurtèrent avec violence et des étincelles jaillirent à travers les ténèbres.

Mais Roncevaux avait échangé avec ses hommes quelques mots dans un langage étrange, incompréhensible pour Marguerite.

Deux ou trois bandits entourèrent le jeune homme. On lui arracha son épée. Il fut jeté à terre, garrotté et baïllonné.

Ceci fait, Roncevaux revint à Marguerite.

— Allons, ma belle enfant, — lui dit-il, — vous voyez que vous n'avez plus de défenseur, soumettez-vous donc sans résistance, et n'ayez pas peur, car aucun péril ne vous menace.

Et, comme la jeune fille continuait à pousser des cris inarticulés, Roncevaux lui passa un autre mouchoir autour du visage et le lui assujétit sur la bouche assez solidement pour la faire réduire au silence d'une manière absolue. Ensuite il l'enleva comme une plume, il franchit les clôtures du parc, toujours chargé de son léger fardeau, et après avoir fait une centaine de pas environ, il se trouva dans un petit bois.

Plusieurs chevaux étaient attachés aux troncs des jeunes arbres.

Denis, dont on avait délié les jambes, arriva en même temps que Roncevaux.

— A cheval ! — dit ce dernier, — et que les prisonniers ne puissent s'échapper, vous m'en répondez sur votre tête !

Un des hommes prit Marguerite en croupe et l'assujétit à lui, au moyen d'une épaisse et solide ceinture de cuir.

Denis s'élança derrière Roncevaux.

La cavalcade se mit en marche, au galop, mais à travers champs, afin que le bruit du sabot des chevaux ne pût trahir le passage des bandits en frappant le terrain solide et durci de la grande route.

Roncevaux occupait d'abord la tête de la colonne.

Mais peu à peu il ralentit l'allure de son cheval, qui finit par se trouver le dernier.

— Maintenant, capitaine, — dit-il à Denis, — si vous le voulez, causons...

— Oui, certes, je le veux, car j'ai bien des choses à te demander. Mais d'abord, où allons-nous ?

— C'est à vous de décider cela, capitaine...

Maintenant que vous voilà revenu à la tête des chevaliers du poignard, je remets en vos mains l'autorité suprême... Je crois, cependant, que le mieux et le plus prudent serait de regagner Falkenhorst.

— Soit, allons à Falkenhorst.

— C'est, comme vous voyez, la direction que j'avais fait prendre à mes hommes, il n'y a qu'à les laisser marcher...

— Et maintenant, explique-moi...

— Comment il se fait que nous nous soyons trouvés là, tout à l'heure, à point nommé, n'est-ce pas, capitaine ? — interrompit Roncevaux.

— Justement.

— Vous ne devez guère le comprendre, en effet.

— Non, et cette rencontre, je l'avoue, me paraît venir du miracle !...

— Beaucoup moins que vous ne le pensez.

— Comment ?

— C'est toute une histoire, mais elle est courte et je vais vous la conter...

— Je te promets un auditeur attentif.

— Figures-vous, — commença Roncevaux, — que, depuis votre départ de Falkenhorst, un mauvais génie semblait prendre à tâche de faire échouer toutes mes entreprises. Rien ne nous réussissait, notre étoile avait si bien pâli, qu'on eût dit que vous l'aviez emportée avec

vous... Bref, un découragement profond s'empara de nos camarades, et je voyais avec épouvante approcher le moment où l'association des chevaliers du poignard serait forcément dissoute et où les audacieux aventuriers qui la composent se verraient réduits à chercher fortune chacun de leur côté, on a se faire honnêtes gens...

— Ce qui eût été triste !... — murmura Denis.

— Désespérant ! — appuya Roncevaux.

Puis, après une pause, il reprit : — Pour éviter, autant que cela pouvait dépendre de moi, d'arriver à ces extrêmes funestes, je résolus de donner des distractions à ma troupe, et je la conduisis, à droite et à gauche, à des expéditions hasardeuses et sans résultat...

— C'est bien là ce que m'avait dit Guillaume Enricht... — interrompit Denis.

— Quoi ! — s'écria Roncevaux, — vous l'avez vu ?

— Oui.

— Quand ?

— Hier.

— Où ?

— A Falkenhorst, pardieu !...

— Ah bah ! vous êtes donc allé à Falkenhorst, capitaine ?...

— J'en arrive.

— Et qu'y veniez-vous faire ?

— Te voir, mon brave Roncevaux, et te mettre au courant de mes projets d'avenir, dans lesquels je te donnais une grande place...

On sait que Denis ne mentait pas tout à fait en parlant ainsi. Nous avons dit plus haut que son intention bien arrêtée était, aussitôt après son mariage avec Marguerite, de ne rien négliger pour faire pendre Roncevaux.

Le lieutenant ne le comprit point de cette façon. Il serra avec effusion la main de son capitaine, et il reprit : — Le hasard nous amena il y a de cela huit jours, dans les environs du château de Kergen. Je fis prendre des renseignements sur les habitants de ce château, et je sus qu'un jeune gentilhomme français était sur le point d'épouser une des filles du baron ; on ajoutait que cette même jeune fille aurait été dévorée par une bête farouche au sommet du mont Estlier sans le courage et le sang-froid du gentilhomme français... Ce détail me mit sur la voie. En me rappelant votre aventure du loup, des jeunes filles et de la chaise de poste, je me dis que ce gentilhomme pourrait fort bien n'être autre que notre capitaine. Je me fis faire son portrait ; il y avait identité entre son signalement et le vôtre. Mes soupçons se confirmèrent de plus en plus ; cependant je n'avais encore aucune certitude, et je ne voulais point risquer, en me présentant au château ou en vous faisant demander, de compromettre des plans que je ne connaissais pas... Sur ces entrefaites, on nous affirma que, dans une maisonnette fort isolée, vivait seul avec sa fille un vieil avaré coussu d'or, ex-intendant du baron de Kergen. Voici qui va nous occuper pendant quelques instants, pensai-je, et la nuit suivante...

— Je sais, je sais, — interrompit vivement Denis. — Dans ce vol et dans cet incendie si bien combinés, dans ces précautions prises de main de maître pour faire disparaître les traces et dérouter les recherches, j'avais reconnu le génie de Roncevaux !...

Le lieutenant salua.

— Seulement, reprit Denis Poulaillet, — si vous étiez restés cinq minutes de plus sur le théâtre de cet exploit, je me serais vu forcé de faire le coup de pistolet contre vous...

— Ah bah ! et pourquoi donc ?

— Parce que l'alarme fut donnée presque immédiatement au château de Kergen, et que nous accourrîmes aussitôt, le baron et moi, à la tête d'un escadron de laquais parfaitement armés.

— Diable ! — fit Roncevaux, — je vois que nous l'avons échappé belle !...

— Continue.

XXIII. — UN PAS EN ARRIÈRE.

— Cette fois encore, — poursuivit le lieutenant, — nous n'avions pas de chance ! Tuer un homme et brûler une maison sans résultat, à quoi bon ?... Si ce n'est pourtant à s'entretenir la main...

— Est-ce à dire que les renseignements qu'on vous avait donnés étaient faux ?

— Parfaitement faux.

— Ainsi, vous n'avez rien trouvé ?

— Quelques misérables écus rognés, voilà tout, le jeu n'en valait pas la chandelle, comme dit le proverbe. Nous regagnâmes une fort jolie grotte que nous avions découverte dans la forêt, à une lieue de Kergen, et nous attendîmes.

— Deux ou trois jours se passèrent sans rien amener. Hier matin, un homme de la bande, qui, déguisé en paysan, nous servait d'éclaircur ou d'espion, comme vous voudrez, nous apprit que le banquier du baron venait d'arriver au château. Ce banquier était Van Goët, notre homme de l'auberge du Faucon blanc !

— Je me dis aussitôt que, si mes conjectures ne m'induisaient point en erreur, si vous étiez en effet le gentilhomme français fiancé à la fille de M. de Kergen, la présence de ce juif maudit, qui pouvait vous reconnaître, devait porter un rude coup à vos espérances et même compromettre votre sûreté. En conséquence, j'organisai une surveillance occulte dans les alentours du château.

(A continuer.)

A VENDRE,

CET HOTEL bien connu dans la ville de Lindsay, province d'Ontario, sous le nom de "Maison Lindsay," et dernièrement tenu par Henry Frank Lindsay. L'Hotel jouit d'une tres-bonne renommee dans toute la Province de Quebec.

DENNISTOUN & HUDSPETH, Avocats.

4-14 d Lindsay.

Loterie Ville-Marie.

Dans le but de venir en aide à différentes Institutions Religieuses.

32,000 BILLETS A \$1.00 Chaque.

Table with 2 columns: Description of property and its value. Includes items like 'Une propriété (Rue du Bassin, Montréal)', 'Deux lots de terre (Rue St. Denis et Tan-n-ries)', etc.

DONS:

Table listing donations for the lottery. Includes '1-A l'Evêque de Montréal, pour venir en aide à la construction de la cathédrale', '2-Pour venir en aide à la construction de la chapelle de N.-Dame de Lourdes', etc.

Des Agents responsables sont demandés.

Chaque personne qui vendra dix billets aura le sixième gratis. Les argents seront déposés entre les mains du Procureur de l'Evêque de Montréal.

La Corporation Episcopale ne sera responsable que des numéros qui auront été ainsi annoncés, accompagnés du reçu du dépôt.

Toutes personnes qui auront pris des Billets dont les numéros ne seront pas publiés dans le journal susdit, sont priés d'en prévenir le trésorier sans délai, afin d'éviter toute erreur.

Le tirage sera fait d'après le mode adopté par les Sociétés de Construction et sera surveillé par trois prêtres, et trois laïques en présence du public.

Les propriétés données en prix sont au nom de l'Evêché qui en passera le titre au gagnant aussitôt après la loterie, en par le gagnant payant le coût du contrat.

Ceux qui désirent acquérir des billets pourront le faire en s'adressant au soussigné. POUR \$10 ON AURA 11 BILLETS.

Les lettres adressées au soussigné devront être franches de port. S'adresser à G. H. DUMESNIL, Gérant et Trésorier de la Loterie Ville-Marie, No. 5, Rue St. Saerment. 4-7 et Montréal, 22 janvier.



TERRITOIRES DE MANITOBA ET DU NORD-OUEST.

APRES le 10 de JUIN prochain, les émigrants ayant obtenu leurs billets, seront transportés de Toronto à Fort Garry, Manitoba, aux taux suivants:

DE TORONTO A PRINCE ARTHUR'S LANDING PAR COLLINGWOOD ET SARNA. Adultes, \$5; Enfants au-dessous de 12 ans, moitié prix, 150 livres de bagage personnel, gratis. Bagage extra, 35 centimes par 100 livres.

DE PRINCE ARTHUR'S LANDING A FORT GARRY. Emigrants, \$10; Enfants au-dessous de 12 ans, moitié prix, 200 livres de bagage personnel, gratis. Bagage extra, \$2.50 par 100 livres.

Les Emigrants pourvoient à leurs propres rations. Les provisions seront cependant fournies au prix coûtant, à Shebandowan, Fort Francis, et à l'Angle Nord-Ouest du Lac des Bois.

LES BILLETS POUR EMIGRANTS AU FORT GARRY via PRINCE ARTHUR'S LANDING, peuvent être achetés à Toronto, aux Stations des Chemins de Fer "Northern" "Great Western," et "Grand Tronc."

Les émigrants sont priés de remarquer que la pesanteur du bagage ne doit pas dépasser 200 livres pour faciliter le transport sur les Portages.

LES MARCHANDISES.

Après le 20 de JUIN prochain seront transportés de Prince Arthur's Landing au terminus est du chemin de Fort Garry, Angle Nord-Ouest, au taux de \$2 par cent livres ou \$40 par tonne de 2,000 livres.

Chaque ballot doit être d'une grandeur convenable n'excédant pas 300 livres en pesanteur et solide-ment attaché.

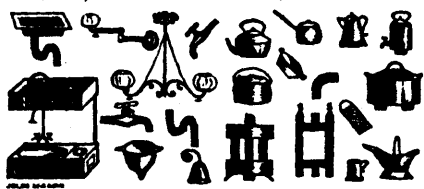
Les chevaux, les boeufs, les wagons et autres articles de pesantour tels que machines peuvent être envoyés au même lieu en donnant d'avance avis et en faisant des arrangements spéciaux pour leur transport.

On ne pourra extraire pas le transport des vins et des liqueurs spiritueuses sur la route de Prince Arthur's Landing.

Par ordre, F. BRAUN, Département des Travaux Publics, Ottawa, 20 mars 1873. 4-15 c

GEORGE YON,

MARCHAND DE POELES, GLACIERS, REFRIGERATEURS; PLUMBIER ET FERBLANTIER. NO. 241, RUE ST. LAURENT, MONTREAL.



G. Y. a maintenant en mains un assortiment très-considérable de Poèles de cuisine pour bois et charbon, de toutes les grandeurs, depuis No. 6 jusqu'à No. 10; il y en a pour tous les goûts et à la portée de toutes les bourses.

L'assortiment de glacières est aussi bien varié et à des prix très modérés. Toutes sortes d'ustensiles nécessaires pour l'usage de la maison. Toute commande concernant les lignes de plombage et de ferblanterie seront exécutées avec soins et promptitude.

Une visite est respectueusement sollicitée avant d'acheter ailleurs. 4-13 x.

AVIS A CEUX QUI DESIRERAIENT PRENDRE COMMERCE DANS LA CAMPAGNE

Le soussigné, Ant. Moffette, désirant se retirer du commerce, offre en vente un fonds de magasin consistant en marchandises sèches, épicerie, et quincailleries, etc., et une maison confortable, sise et située près de l'église, en la paroisse de St. Flavien, (comté de Lotbinière) district de Québec.

La dite maison étant à une distance de quatre milles de la Station de "Méthot's Mills," chemin de fer du Grand-Tronc, qui est une voie très facile pour l'expédition des effets. A vendre à un prix très-modéré. S'adresser sur les lieux ou au soussigné.

ANT. MOFFETTE, Marchand.

St. Flavien, 10 mars 1873. 4-13 d

HOPITAL DU SACRE-COEUR DE JESUS.

GRANDE OEUVRE DE CHARITE!

LOTERIE

Sous la patronage de Sa Grâce Mgr. l'Archevêque de Québec, et de M.M. les Membres du Clergé, pour aider à la construction de l'Hôpital du Sacré-Coeur de Jésus, à St. Sauveur de Québec.

CONDITIONS:

I. GAIN OFFERT.

- 1 Lot. 2 bons chevaux pour lesquels il est offert \$400 00
2 Montres d'or, \$50, \$40 100 00
1 Cornet à piston, monté en argent 50 00
2 Chaises brodées en laine 55 00
2 Tableaux - Sacré-Coeur de Jésus et de Marie 25 00
1 Service à déjeuner, en argent 25 00
1 Magnifique Prie-Dieu 35 00
En tout 1 000 lots, dont plusieurs d'une grande valeur.

II. VENTE DES BILLETS.

Chaque billet se vend 25 centimes. Les avantages suivants sont accordés à ceux qui en prennent un certain nombre, savoir: 1. 1 billet pour 12; ce qui fait 18 billets pour \$3. 2. 3 billets pour 24; " 27 billets pour \$6. Le nom et la résidence de l'acquéreur de billets doivent être écrits lisiblement sur la marge de chaque billet qu'il achète, puis ces billets en sont détachés et lui sont remis; mais les marges restent entre les mains de celui qui les vend, pour être renvoyées au soussigné, pour la fin de mal prochain. De cette manière la perte des billets détachés, une erreur dans la numération ou la falsification des numéros, ne peuvent entrainer aucun inconvénient. Des dépôts de billets seront faits dans toutes les paroisses, chez messieurs les Curés et autres personnes qui voudront bien se charger d'en vendre, et cette vente durera jusqu'à la fin de mai.

III. TIRAGE DES LOTS.

Le tirage des lots se fera, s'il est possible, dans le cours du mois de juin prochain, par deux prêtres, nommés à cet effet, par Sa Grâce Mgr. l'Archevêque, et en présence des intéressés qui désireront y assister. Et pour cette fin, le lieu, le jour et l'heure du tirage des lots seront annoncés dans les journaux de Québec.

Voici le mode qui sera suivi pour faire ce tirage: 1. Toutes les marges des billets vendus, portant les noms des acheteurs, seront déposées dans une urne, et dans une autre urne seront jetés tous les numéros des lots qui sont inscrits dans un livre spécial.

2. On tirera d'abord de l'urne aux marges, le nom d'un acquéreur, et de suite on tirera de l'urne aux lots, le numéro que le sort lui donnera; et ainsi de suite jusqu'à épuisement des lots; de cette manière, les noms des personnes et les numéros des lots seront également tirés au sort.

3. Le tirage terminé, on adressera à chaque propriétaire de billet gagnant, une lettre pour l'informer de ce qu'il aura gagné, et il sera mis en possession du lot ou des lots gagnés, en s'adressant au soussigné auquel il devra présenter la lettre qui lui aura été adressée.

4. Tous les lots devront être réclamés dans le cours d'une année. Passé ce temps, les lots, qui n'auront pas été réclamés, seront vendus au profit du dit Hôpital du Sacré-Coeur de Jésus.

J. R. L. HAMELIN, Ptre., Hôpital-Général, Québec. 4-7 p

USINES A METAUX DE LA PUISSANCE.

(Établies en 1828.)

CHARLES GARTH & CIE.

MANUFACTURIERS ET IMPORTATEURS

De Cuivre à l'usage des plombiers, ingénieurs à ouvrir, d'appareils à vapeur et à gaz, usines à cuivre et à fer, etc., etc.

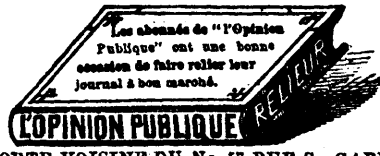
Toutes sortes d'ouvrages pour Raffineries de sucre, distilleries, brasseries, appareils à gaz et à eau.

On entreprend aussi le chauffage des bâtiments publics et privés, les conservatoires, les serres, etc. par le moyen de la vapeur ou de l'air chaud.

Bureau et Manufactory No. 536 à 542, RUE CRAIG, MONTREAL. 77 Rue St. Jacques. 4-15 c

CHARLES GARTH, JAMES MATTINGSON, H. W. GARTH. 4-15 c

J. D. NORMANDIN, RELIEUR, ENLEUR ET MANUFACTURIER DE LIVRES BLANCS.



PORTE VOISINE DU NO. 57 RUE ST. GABRIEL MONTREAL. 3-49f

Compagnie pour les Pianos, de New-York et Boston.

432, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL, SEULS AGENTS pour les Pianos célèbres de HALLET, DAVIS & CIE., Boston E.-U.; les pianos de W. H. JEWETT & CIE., Boston, E.-U.; les orgues de chapelle et de salon de GEO. WOOD & CIE., Boston, E. U; et les pianos bien connus de WEBER & CIE., garantis pour cinq ans. THOMAS A. HAINES, gérant.

Assortiment en leide de Pianos et Orgues. Pianos à louer, Pianos échangeés, Orgues à louer.

Réparations faites convenablement. Pianos vendus par versements. Pianos vendus avec termes faciles. Rappelez-vous l'endroit. 432, RUE NOTRE-DAME, porte voisine de la "Maison des Recollets." Les instruments à meilleur marché dans Montréal. 3-44x

POUDRE ALLEMANDE, SURNOMMÉE THE COOK'S FRIEND

NE FAILLIT JAMAIS, ET EST VENDUE CHEZ TOUS LES EPICIERIS RESPECTABLES. 3-38 x

ETEIGNOIR D'INCENDIE



"TOUT A FAIT LA MEILLEURE PROTECTION CONTRE LE FEU." EMPLOYÉ PAR Les chemins de fer, Les bateaux à-vapeur, Hotels, Les Mines, les Asiles, Les Départements du Feu, etc.

Faites demander "It's Record." F. W. FARWELL, Secrétaire, 407, BROADWAY, N.-Y. 4-3

O. DESMARAIS PHOTOGRAPHE, Coin des rues Craig et St. Laurent, MONTREAL.

On prend des photographies de toutes grandeurs. Photographies encadrées à bon marché. 3-20x

A. SICOTTE, No. 331 RUE ST. LAURENT, Ferblantier, Plombier, Poseur de Tuyaux à Gaz, Bains, Lieux d'Assistance, Couverture en Ferblanc, en Tôle Galvanisée et en Ardoise.

Aura toujours un assortiment complet et varié de Ferblanteries, Ferronneries, Réfrigérateurs, Hulle de Charbon, Lampes, Cheminées, Mèches, etc. Toutes commandes seront exécutées avec soin et à des prix très modérés. 3-43 x

CANAL LACHINE.

AVIS est par le présent donné que l'eau sera retirée du Canal Lachine, le 1er jour d'Avril prochain, ou aussitôt que les réparations pourront être faites, et sera retenue au dehors jusqu'à ce que les réparations nécessaires soient terminées.

Par ordre, (Signé) JOHN G. SIPPELL, Ingénieur Résidant. Bureau du Canal Lachine, Montréal, 17 Mars, 1873. 4-12 c

\$50,000 VALANT CONSISTANT EN HARDES FAITES.

DRAPS, "TWEEDS," CASIMIRES, CHAPEAUX, MERCERIES, &c., &c., &c. Habillements faits à ordre, aux prix les plus réduits et avec promptitude. Une visite est sollicitée. R. DEZIEL, 121, Rue St. Joseph. 3-22x

DEPARTEMENT DES DOUANES

DISCOMPTÉ AUTOMISE sur les ENVOIS AMERICOAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 15 pourcent. Ottawa, 5 avril, 1873. R. S. M. BOUCHETTE, Com. issaire des Douanes. 4-15 c

SIROP DE GOMME D'EPINETTE ROUGE DE GRAY.

LES effets de la Gomme d'Épinette Rouge dans les maladies des Pouxons et de Gorge, tel que la Toux, le Rhume, l'Asthme, la Bronchite etc., sont vraiment étonnants. Dans cette préparation, toutes les excellentes propriétés de la Gomme y sont soigneusement gardées.

Prix: 25 centimes par bouteille. A vendre chez tous les principaux pharmaciens du Canada. En gros et en détail chez le préparateur HENRY R. GRAY, PHARMACIEN, 144 Rue St. Laurent, MONTREAL. 3-25x (Établi en 1859.)

ROMAN CANADIEN.

L'INTENDANT BIGOT, PAR JOSEPH MARMETTE.

BROCHURE DE 94 PAGES GRAND 8vo. Prix: 25 Centimes.

Une remise libérale est faite aux Libraires et aux Agents.

S'adresser aux bureaux de L'Opinion Publique, No. 1, Côte de la Place d'Armes et 319, rue St. Antoine. 3-30f

"L'Opinion Publique"

JOURNAL POLITIQUE ET LITTÉRAIRE Publié tous les Jedis à Montréal, Canada, Par GEORGE E. DESBARATS & Co.

ABONNEMENT.....\$3.00 par année Aux Etats-Unis..... 3.50 Par num ros..... 7 Centimes

Envoi par lettres enregistrées ou par ordres sur la Bureau de Poste au risque des propriétaires du journal. ANNONCES.....10 Centimes la ligne pour chaque insertion.

Tous ceux qui ne renverront pas le journal seront considérés comme abonnés. On ne recevra pas d'abonnements pour moins de six mois.

Tout semestre commencé se paie en entier. Pour discontinuer son abonnement il faut en donner avis au moins quinze jours d'avance, au bureau de l'administration, No. 1, Côte de la Place d'Armes.

L'agent collecteur et les porteurs ne sont pas autorisés à recevoir de désabonnements. Lorsqu'un abonné change de demeure il doit en donner avis huit jours d'avance.

Si l'abonné ne reçoit pas son journal il est requis de porter plainte immédiatement à l'administration. FRAIS DE POSTE-ATTENTION!

Les frais de poste sur les Publications hebdomadaires ne sont que de 5 centimes par mois, payables d'avance au bureau de poste de l'abonné. Le manque d'attention à ce détail, entraînerait une dépense de centimes qu'il faudrait payer sur chaque numéro.

Les journaux qui voudront bien échanger avec nous, ainsi que toutes lettres se rapportant à la rédaction, devront être adressés à l'Opinion Publique ou aux Rédacteurs, No. 1 Côte de la Place d'Armes, Montréal.

Toute lettre d'affaires devra être adressée à George E. Desbarats, seul chargé de l'administration du journal.

"The Canadian Illustrated News"

Journal Hebdomadaire De Chronique, Littérature, Science et Art, Agriculture et Mécanique, Modes et Amusements, Publié tous les Samedis à Montréal, Canada, Par GEORGE E. DESBARATS.

SOUSCRIPTION D'AVANCE.....\$4.00 par an. PAR NUMERO..... 10 Centimes

CLUBS.

Chaque Club de cinq souscripteurs qui nous enverra \$20, aura droit à six copies pour l'année. Les abonnés de Montréal recevront leur journal à domicile.

Port: 5 centimes par trois mois, payables d'avance par les abonnés, à leurs bureaux de poste respectifs. Les remises d'argent, par un mandat de Poste ou par lettre enregistrée, seront aux risques de l'Éditeur.

On recevra des annonces, en petit nombre, au taux de 15 centimes la ligne, payable d'avance.

AGENCE GENERALE

1--COTE DE LA PLACE D'ARMES--1) BUREAU DE PUBLICATION ET ATELIERS: 319--RUE ST. ANTOINE--319 MONTREAL.

LEGGO & Co.,

LEGGOTYPISTES, ELECTROTYPYPISTES, STEREO-TYPYPISTES, GRAVEURS, CHROMO ET PHOTO-LITHOGRAPHES, IMPRIMEURS.

Bureau: No. 1, Côte de la Place d'Armes } MONTREAL. Ateliers: No. 319, Rue St. Antoine. }

On exécute dans un style vraiment supérieur, les Cartes Géographiques, Livres, Gravures, Cartes d'Affaires, Mémoires, Livres de Commerce de toutes descriptions, à des prix très modiques.

LE CHEMIN DE CROIX et les Prieres

pour les STATIONS du JEUDI SAINT. A vendre chez MM. ROLLAND & FILS, BRACHEMIN & VALOIS, Et au No. 1, COTE DE LA PLACE D'ARMES.

Imprimé et publié par G. E. DESBARATS, 1, Côte de la Place d'Armes, et 319 Rue St. Antoine, Montréal, Canada.